

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'enseignement Supérieur et de la recherche scientifique



**Université Abbas Laghrou –Khenchela –
Faculté des Lettres et des Langues
Département des lettres et langue Françaises**



Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme De MASTER

OPTION : SCIENCES DU LANGAGE

Thème:

**L'INSECURITE LINGUISTIQUE A L'ORAL (cas
des étudiants de 1ère année licence université
Abbas Laghrou Khenchela)**

Présenté par:

Hamdi Rokia

Devant le jury

Président : Mme Hafssaoui Warda	-MAA-	Université Abbes LaghrouKhenchela
Rapporteur: Kadri Hedda		Université Abbes Laghrou -Khenchela
Examinatrice: Mme Boussad Amel		Université Abbes Laghrou Khenchela

Année universitaire

2021/2022

Remerciements

Avant tout, je tiens à remercier D.F.E.U le Tout Puissant de m'avoir donné la force, le courage, la santé et la patience pour pouvoir accomplir ce travail.

Je profite de ces lignes pour adresser ma reconnaissance et mes remerciements à ma directrice de recherche Dr. Kadri Hadda, pour ses conseils, son encadrement, ses commentaires précieux et sa disponibilité constante, et aux membres du jury qui ont consacré de leur temps et leurs efforts pour examiner et évaluer ce travail.

Comme je remercie énormément mes parents qui ont cru en moi, et qui n'ont épargné aucun effort pour mon faveur. Je remercie chaleureusement mon mari qui était toujours à mes côtés, et je te dis que je suis très chanceuse de t'avoir dans ma vie.

Je remercie tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce travail et qui m'ont donné de l'aide, du courage, du voeu, mes frères, sœurs, amies. J'en suis très reconnaissante

Dédicace

Je dédie ce modeste travail comme preuve de respect, d'amour, de gratitude et de reconnaissance À:

Ma très chère mère, celle qui m'a donné la vie, la lumière et qui m'a toujours éclairé le chemin durant toute ma formation « Zahia ».

Mon très cher père, pour son soutien et sa confiance en moi « Lakhmissi ». Que Dieu leur accorde une longue vie.

Mes précieuses sœurs : Khadidja, Fatima et Zeineb. Mes adorables frères : Sala Eddine, Abd Errehim et Chouaib.

Mon cher mari Nail qui m'a toujours encouragé et qui s'est sacrifié pour me voir heureuse, à toute sa famille aussi, Toutes mes chères amies, Bouchra, Haila, Imene, Ikhlas, Oumaima,

Toute ma famille. Toutes les personnes que je l'aime et qui m'aiment. A moi-même
ROKIA

Résumé

Le travail de recherche aborde un phénomène très répondeu qui est celui de l'insécurité linguistique .

L'objectif de notre étude scientifique est de montrer les causes principaux de l'existence de l'insécurité linguistique à l'oral chez les apprenants de 1ère année licence, et connaître ses signes. Nous avons exposés certains recommandations didactique que nous pensons efficace pour diminuer ce sentiment dans les pratiques langagières des étudiants. De ce fait, nous avons fait un entretien auprès de ces derniers pour étudier le taux de l'insécurité linguistique

Mots clés : insécurité linguistique, oral, les pratiques langagières.

Abstract

The research work addresses a very answered phenomenon that of linguistic insecurity.

The objective of our scientific study is shown the main causes of the existence linguistic insecurity in the oral among the learners of 1 year licence also to know its signs. we have exposed some didactic recommendation that think effective to reduce this feeling in languages practices . To do this we made an interview with this learners to study the rate of linguistic insecurity

Key –words : linguistic insecurity, oral, languages practices

Table des matières

Remerciement.....	2
Dédicace.....	3
Table des matières.....	4
Introduction général.....	7

Chapitre I :

L'enseignement du FLE en Algérie

Introduction.....	11
1- La situation sociolinguistique en Algérie.....	12
2- Le statut des langues en Algérie	13
-Le statut de la langue arabe.....	13
- l'arabe dialectal.....	14
3- Le statut du berbère (tamazight) :	15
4- Le statut du français:	16
5- l'enseignement du FLE en Algérie	18
6- La place du FLE dans l'enseignement supérieur en Algérie.....	19
7- l'évolution de l'enseignement de français en Algérie:	20
8- L'importance de la compétence communicative ora.....	22
9- Les objectifs de l'enseignement apprentissage des langues étrangère.....	22
10- Les difficultés de l'enseignement/ apprentissage des langues étrangères.....	23
Conclusion.....	23

Chapitre II :

L'insécurité linguistique chez les apprenant du FLE

Introduction.....	26
1- La naissance du concept.....	26

2- Développement théorique du concept.....	26
3- Sécurité / l'insécurité linguistique.	27
4- Les types de l'insécurité linguistique.....	31
5- Normes et insécurité linguistique.....	35
6- Types de normes.....	36
7- - Signes et manifestations comportementaux de l'IL/au niveau des structures grammaticales	37
8- Les problèmes de la prise de parole.....	39
9- Certaines recommandations didactiques suggérées pour se débarrasser du sentiment de l'insécurité linguistique.....	40
Conclusion.....	41

Chapitre III :

Analyse des enregistrements

Partie 01 : la méthodologie de la recherche.....	42
Introduction	42
1. la collecte des donnée	42
2. L'échantillon	42
3. Le cadre spatio-temporel	42
4. L'outil d'investigation.....	43
5. L'enquête	43
6. Le support utilisé	44
7. Le corpus	44
Partie 02 : l'analyse du corpus	45
1. Critères d'analyse	46
- Les données quantitatives	47
- Les données qualitatives.....	47
2- Analyse transcription des enregistrements.....	48
3- Les marques d'insécurité linguistique	63
4- Synthèse	66
Conclusion générale	68

Liste de références bibliographiques.....71

Résumé.....74

Introduction générale

La langue joue un rôle primordial dans la société, c'est un outil d'échange et de communication entre les éléments de la communauté.

La communauté maghrébine, à travers l'histoire, a connu plusieurs conquêtes et colonisations pendant des centaines d'années ce qui a créé une diversité linguistique chez les individus. C'est le cas de l'Algérie colonisée par la France de 1830, et jusqu'à nos jours le français reste enraciné dans la société algérienne et la nouvelle génération s'y intéresse et se l'approprie dans des contextes formels et informels. Mais cette présence de la langue française n'est pas toujours homogène chez eux, elle se varie d'un individu à un autre par rapport à son niveau de maîtrise de cette langue, et du degré de coïncidence de son usage avec la norme.

Actuellement, le but principal d'apprendre une langue étrangère est la communication, précisément le cas du français en Algérie, c'est agir et réagir avec autrui à travers la langue.

Mais en réalité, les pratiques langagières en cette langue comportent des écarts chez les étudiants d'aujourd'hui et trouvent des difficultés de parler aisément cette langue, ils se sentent mal à l'aise lors de la prise de parole, ils se trouvent dans des situations de peur, d'anxiété, de manque de confiance et de blocage, ce qui engendre ce qu'on appelle l'insécurité linguistique: qui est le fait d'être incapable de s'exprimer couramment, d'échanger librement et de construire des conversations correctes.

Dans notre travail de recherche qui s'inscrit dans le contexte des sciences du langage plus précisément dans le domaine de la sociolinguistique, nous allons traiter le phénomène de l'insécurité linguistique et ses manifestations comportementales à l'oral au niveau des structures grammaticales, chez les étudiants de 1ère année français, université de Abbas Laghrour, KHENCHELA.

Nous avons choisi d'aborder ce thème à cause de trois raisons ; la première est que nous avons remarqué que les étudiants n'arrivent pas à s'exprimer aisément, ils souffrent d'un malaise, d'une anxiété, d'une méfiance lorsqu'ils prennent la parole, surtout au début de leur cursus universitaire, ce qui influence leurs productions langagières, et surtout lors de l'application des règles grammaticales. La deuxième est la fréquence de ce phénomène dans la société, pour cela il était étudié par plusieurs chercheurs. La troisième est que, malgré que

ce phénomène était largement étudié par des spécialistes, reste toujours un obstacle qui gêne les locuteurs et les empêche de s'exprimer naturellement.

Pour mettre ce phénomène en lumière, et définir ses manifestations comportementales chez les étudiants de 1^{ère} année français. Une question qui est une véritable problématique que nous souhaitons mettre à l'étude:

Pourquoi les étudiants éprouvent-ils des difficultés au niveau de l'expression orale ? A cette question principale, nous avons rajouté des questions subsidiaires :

Pour quelles raisons les étudiants algériens n'arrivent-ils pas à venir à bout des normes qui gèrent le français? L'insécurité linguistique constitue-elle un obstacle dans le parcours d'apprentissage de ces étudiants? Quelles sont les manifestations comportementales engendrées par l'insécurité linguistique ? Et comment parvenir à dépasser ce problème pour passer à la sécurité linguistique?

Pour répondre à notre problématique, nous tenons à émettre les hypothèses suivantes:

Les étudiants pourraient avoir peur de commettre des erreurs et le doute envers leurs productions langagières

La non maîtrise des règles de base du français constituerait un facteur primordial dans la situation du blocage des étudiants lors de la communication verbale

La complexité de la langue française sur le plan structural, grammatical et lexical influence l'insécurité linguistique et qui pourrait être aussi liée à des facteurs psycholinguistique et sociolinguistique.

Notre objectif consiste à examiner l'existence de sentiment d'insécurité chez notre public, et identifier ses manifestations au niveau des structures grammaticales, qu'apparaissent dans le parler des étudiants de 1^{ère} année français, cela pour les aider à surmonter ces obstacles, afin de réduire la fréquence de ce phénomène .

Pour atteindre notre objectif visé par le biais de ce travail, nous allons travailler sur des enregistrements vocaux résultants de l'entretien avec des étudiants de 1^{ère} année, en les analysant après leur transcription orthographique.

Notre choix du public d'expérimentation n'était pas gratuit , nous avons choisi les étudiants de 1^{ère} année français car ils sont au début de leur cursus universitaire, et ils sont en

un point de translocation d'un système d'étude à un autre qui les oblige à être en contact constant avec une langue qui leur était étrangère, pour cela ils sont largement suggérés à confronter un tel problème .

Notre présente recherche est divisée en deux parties ; une partie théorique, repartie en deux chapitres, le premier sera une fenêtre ouverte sur la situation sociolinguistique en Algérie et nous parlerons sur l'enseignement/ apprentissage des langues étrangères spécifiquement du français et l'importance de l'oral .

Dans le deuxième chapitre, nous allons citer des différentes définitions sur la notion de l'insécurité linguistique, sa progression théorique, ses types, ses causes, sa relation avec la norme, signes et manifestations de l'IL, notamment au niveau des structures grammaticales avec ces causes et quelques recommandations proposées par des didacticiens pour dépasser ce problème.

De l'autre côté, nous analysons les enregistrements qui sont sous forme d'interviews réalisés au sein de notre université avec des étudiants de 1ère année licence.

Notre travail de recherche s'achève par une conclusion générale dans laquelle nous allons exposer les résultats obtenus

PARTIE THEORIQUE

Introduction

L'existence d'un groupe de personnes ou d'une communauté est affirmée par l'existence d'un ensemble d'éléments tels que les traditions, la religion, des orientations et principalement la langue par laquelle on constitue l'identité personnelle de tel ou tel pays. Quand on dit identité, on vise d'une manière ou d'une autre l'ensemble d'éléments qui signifient l'appartenance d'un individu ou un groupe à un tel ou tel pays, région, religion, idéologie ou tradition.

Pilar Marti la définissait aussi comme suit :

« l'identité de chacun se construit à partir de l'ensemble des composantes de sa réalité: sa famille, sa culture, la communauté, son école, son environnement professionnel et ses pairs. L'identité représente la construction d'un "je". Elle renvoie le sujet à ce qu'il a d'unique à l'intérieur des valeurs partagées d'une communauté. »¹

Cela veut dire que l'identité humaine se construit selon un ensemble d'éléments qui marque l'existence de l'être humain; (la famille, l'école, ses pairs, traditions...etc.). Alors, il peut construire son "je" à partir des valeurs partagées dans sa société.

Ce qui signifie que par la langue, nous marquons notre existence plus tôt notre identité par laquelle nous signons notre appartenance dans la société ou ailleurs par le fait d'échanger notre culture.

LAMAZIET a confirmé dans son discours que : *« notre langue structure notre identité, en ce que elle nous différencie de ceux qui parlent d'autres langues et en ce qu'elle spécifie notre mode d'appartenance (les langues sont propres aux pays auxquels nous appartenons) et de sociabilité (les langues sont faites aussi d'accents, idiolectes, de particularités sociales de langage et d'énonciation. »²*

En algérie, déterminer la situation linguistique n'est pas une tâche facile car plusieurs langues coexistent au sein de la société algérienne qui sont utilisées quotidiennement par la population algérienne dans différentes situations de communication. Cette richesse linguistique fait de l'Algérie une communauté plurilingue. L'usage fréquent de l'arabe dialectal par le plus grand nombre des algériens, l'arabe classique enseigné à l'école, le berbère (tamazight) dans certains régions et le français langue héritée du colonisateur français.

¹ Pilar Marti IDENTITÉ ET STRATÉGIES IDENTITAIRES. (2008, p.56)

² (Lamazet ,2002 p:5,6 cité par Samira Boubakeur)

« Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence, l'arabe dialectale, le berbère, l'arabe standard et le français vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langues officielles, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique d'une part et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires. »³

En effet, dans ce chapitre nous allons aborder l'enseignement du FLE en Algérie en commençant tout d'abord par un aperçu sur la situation sociolinguistique en Algérie. Ensuite, nous allons parler du statut du français et son évolution depuis la période de colonisation sans oublier d'aborder les objectifs de l'enseignement / apprentissage de cette langue et les difficultés les plus présentes chez les étudiants.

1- 1- La situation sociolinguistique en Algérie

L'histoire de l'Algérie est traversée par plusieurs peuples ; Phéniciens, Romains, Vandales, Byzantins, Arabes, Portugais, Espagnols, Turcs et enfin Français qui ont occupé un espace géographique déjà habité par des populations berbères. Par conséquent, l'Algérie a été un carrefour de civilisations et un lieu de contact linguistique qui se caractérise par la coexistence de plusieurs langues qui font de l'Algérie un pays plurilingue majoritairement arabophone, « le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme »⁴

Dans son article sur la culture et plurilinguisme en Algérie, Sebaa R. trouve que : « L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguisme social : arabe conventionnel / français / arabe algérien / tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire, dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction. »⁵

³ (Ibrahimi.k, 2003)

⁴ (S. ABDELHAMID : 2002, 25).

⁵ Sebaa R. , 2002)

A côté de l'arabe dialectal qui est une variété dominante utilisée par les locuteurs algériens, il existe d'autres langues comme le berbère, le français et les autres langues étrangères comme l'anglais et l'espagnole etc.

Khaoula Taleb Ibrahimy affirme que :

« La présence des langues en Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières : du berbère qui est la source aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord. Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs. »⁶

« La créativité linguistique qui caractérise le locuteur natif apparaît de manière éclatante dans le langage des jeunes, qui représentent la majorité de la population en Algérie. La pratique, dictée par de besoins immédiats de communication, produit une situation de convivialité et de tolérance entre les langues en présence : arabe algérien, berbère et français. Dans les rues d'Oran, d'Alger ou d'ailleurs, l'Algérien utilise tantôt l'une, tantôt l'autre, tantôt un mélange des deux ou trois idiomes.»⁷

1-2- Le statut des langues en Algérie

1-2-1-Le statut de la langue arabe

En Algérie, comme dans tous les pays arabes, nous pouvons désigner deux types majeurs de langues : l'arabe classique et l'arabe dialectal.

1-2-1-1- l'arabe classique :

Elle est apparue au Maghreb au 7^e siècle avec les conquêtes des musulmans, c'est la langue sacrée du Coran et la langue de la culture et de la civilisation qui a été utilisée dans les traductions de l'héritage gréco-latin. Elle est principalement réservée aux situations formelles et officielles comme dans l'enseignement, les administrations et dans toutes les institutions officielles de l'état algérien *« Cette langue étant perçue et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien est en quelque sorte le ciment de l'unité nationale. »*

⁶ (Ibrahimy, 2006)

⁷ (Benrabah, 1999 : 177)

⁸ correspondant à une identité propre, à laquelle on est rattaché comme l'histoire, la culture et la religion, de ce fait, l'Etat algérien se définit comme arabo-musulman.

« l'arabisation est devenue synonyme de ressourcement, de retour à l'authenticité, de récupération des attributs de l'identité arabe qui ne peut se réaliser que par la restauration de l'arabe est une récupération de la dignité bafouée par les colonisateurs et condition élémentaire pour se réconcilier avec soi-même »⁹. Avec la période de la colonisation française, la France a toujours voulu franciser l'Algérie et malgré que le français est installé dans la moitié des domaines de la vie, mais elle reste étrangère pour certains gens qui refusent totalement son existence dans la société.

Après l'indépendance, l'autorité algérienne a décrété une loi pour l'arabisation du pays et la généralisation de l'arabe dans tous les domaines et interdire d'utiliser le français dans le cadre officiel. De ce fait, AHMED BENBELLA affirme dans un statut officiel (discours de 5 juillet 1963) que : *« nous sommes des arabes, des arabes, dix millions d'arabes (...) il n'ya d'avenir pour ce pays que dans l'arabisation. »* Il a voulu dire que malgré toutes les tentatives de franciser le pays, l'Algérie et le peuple algérien sont arabes et resteront arabes à jamais. Le français est alors présumé au second plan comme une langue seconde, pour ce fait, Dabène a dit que : *« En Algérie, le français conserve le statut de langue seconde pour toute une génération d'algériens colonisés, il a laissé des traces importantes sous forme des emprunts dans l'arabe dialectale. »¹⁰*

Or, l'arabe classique n'a jamais été la langue quotidienne du peuple algérien. Les algériens l'apprennent dès leur première année au primaire. Son usage est vraiment limité et exclusif, autrement dit. Le peuple algérien use une autre langue dans la vie de tous les jours; c'est l'arabe dialectal.

1-2-1-2- l'arabe dialectal :

C'est la langue véhiculaire, non écrite et parlé par la majorité de la population. *« l'arabe dialectal est la langue maternelle de 72% de la population Algérienne »¹¹* les algériens parlent l'arabe de manière spontané et selon la région que ce soit du Nord, Sud, Est ou

⁸ (Zaboot, 1989),

⁹ K.TALEB IBRAHIMI., les Algériens et leur(s) langue(s), AL Hikma, Alger, 1995, P.186. ».

¹⁰ (Dabène, 1981 :p39, cité par Samira Boubakeur)

¹¹ J.LECLERC .Algérie dans « l'aménagement linguistique dans le monde, Québec, TLFQ. Université Laval. 24février 2007.in <http://www.Ulaval.ce/ax/AFRIQUE/Algérie-Idemo.Htm>. 26/01/2016

Ouest.chacun a sa façon de parler. Le berbère et l'arabe dialectal forment « le parler ordinaire », c'est-à-dire la parole habituelle des gens. (Djamila Saadi.1995)

Cependant, elle constitue un moyen de communication utilisé majoritairement par les locuteurs algériens dans les échanges de tous les jours. Elle est la langue maternelle des algériens.

Selon, K. Taleb Ibrahim la langue arabe :

« Est la plus étendue par le nombre de locuteurs mais aussi par l'espace qu'elle occupe. En Algérie, mais aussi dans le monde arabe, elle aurait tendance à se structurer dans un continuum de registres (variétés langagières) qui s'échelonnent du registre le plus normé au moins normé. En premier lieu vient l'arabe fusa, puis l'arabe standard ou moderne, véritable langue d'intercommunication entre tous les pays arabophones, ensuite ce que nous appelons le « dialecte cultivé » ou l'arabe parlé par les personnes scolarisées, enfin le registre dont l'acquisition et l'usage sont les plus spontanés, ce que l'on nomme communément les dialectes ou parlers qui se distribuent dans tous les pays en variantes locales et régionales. »

12

1-2-2-Le statut du berbère (tamazight) :

En Algérie, le berbère ou « Le tamazight » c'est la 2ème langue officielle à partir de 2017. Elle est constituée par les dialectes berbères actuels, prolongement des plus anciennes variétés connues dans le Maghreb, couvre une vaste aire géographique en Afrique, de l'Égypte au Maroc et de l'Algérie au Niger.

Elle regroupe de nombreux dialectes différents d'une région à l'autre. En premier lieu, nous citons le kabyle qui est une variété parlée en Kabylie dans le nord algérien comme Bejaïa, Tizi-Ouzou, Bouira. C'est la première variété mise en pratique par un très grand nombre de locuteurs. De plus Le chaoui, c'est une variante aussi de Tamazight centrée dans l'est algérien. Il est parlé par les Chaouis dans la région des Aurès comme Batna, Khenchela et Oum el Bouaghi. Le targui et Le m'zab qui s'étalent sur les régions du sud algérien « le Sahara » des Touaregs à travers les régions suivantes: Ghardaïa, Adrar, Hoggar et Tassili. Mais, parce que les données statistiques exactes sur l'ensemble d'utilisation de ces variantes en Algérie ne sont pas exactes, il est difficile de délimiter le nombre exact des locuteurs berbérophones, Toutefois, le linguiste Salem Chaker signale que :

¹² (IBRAHIMI, 2006, p. 207)

« Sur l'ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17.8% de berbérophones que donne le recensement algérien de 1966, sont en dessous de la réalité. En tout état de cause on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne »¹³

Bien qu'il constitue un véritable instrument de communication pour les locuteurs berbérophones, le berbère ne bénéficie pas d'un statut officiel,

T. Zaboote affirme que : « le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesure administratives ou politiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement »¹⁴. C'est à partir de l'année 2012 que le berbère est devenu la deuxième langue nationale et officielle de l'Algérie, où elle occupe une place dans différents domaines tels que: l'enseignement, l'art et la culture.

1-2-3-Le statut du français :

L'Algérie, constitue la seconde communauté francophone au monde, avec environ 16 millions de locuteurs dont un Algérien sur deux parle français, soit 60% de la population.

Durant la colonisation la langue arabe était interdite et n'était pas utilisée dans aucune administration ni dans aucune institution. La langue française est la seule langue jouissant d'un statut officiel et reconnu par l'Etat colonial. « Dès les premières années de colonisation, une entreprise de dés arabisation et de francisation est menée en vue de parfaire la conquête du pays »¹⁵

Cette langue est marquée par l'héritage colonial après la conquête de 1830. Avant l'arrivée des français, c'était les Zaouïas et les medersas qui dispensaient un enseignement religieux totalement en langue arabe qui ont été transformées par la suite en école pour enseigner la langue française pour former un nombre important d'indigènes.

« La langue française a été introduite par la colonisations. Si elle fut la langue des colons, des Algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue

¹³ (Chaker, 1991, p. 8)

¹⁴ (Zaboote, 1989, p. 50)

¹⁵ TALEB IBRAHIMI. K : Les algériens et leur(s) langue(s).éd EL hakima, Alger, 1997, p, 36.

officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française »¹⁶

Après l'indépendance, il y avait un certain changement « *La langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée »¹⁷.*

Le gouvernement algérien a commencé la politique d'arabisation du pays, toutes les matières étaient enseignées en arabe ce qui a conduit à une grande dégradation du français, une dégradation qui persiste jusqu'aujourd'hui. Le français n'est enseigné que comme langue étrangère dans le système scolaire dès la 3^{ème} année primaire, il est présent dans le système scolaire, surtout universitaire ; les sciences médicales et les sciences de l'ingénieur. Une grande partie aussi des médias est en langue française (radios, quotidiens, hebdomadaires, etc.), la presse algérienne aussi avec un tirage bien plus important que la presse arabophone. De son côté, Abd Errazak Dourari(2018), a confirmé le passage d'Ibtissem par le fait de dire que : « *le journal officiel (est presque le cas de tous les textes), est rédigé en français ensuite traduit en arabe, et on note sur la version française traduction ! »*

En plus, Khaoula Taleb Ibrahimy note que « *Actuellement le français n'est pratiquement plus enseigné que comme une langue étrangère, au même titre que l'anglais, l'allemand ou l'espagnol. Dans l'enseignement supérieur, le français reste prépondérant dans les filières scientifiques et technologiques (...) la langue française reste prépondérante à l'usage dans la vie économique du pays, les secteurs économique et financier fonctionnant presque exclusivement en français. Elle occupe encore une place importante dans les mass médias écrits ; ce sont les quotidiens et périodiques algériens en langue française qui ont la plus large diffusion »¹⁸*

C'est-à-dire il existe toujours cette cohabitation d'arabe français pour rendre tout satisfait. Les foyers regardent des chaînes françaises, au sein des domiciles algériens, ce qui favorise la présence d'un bain linguistique. Ainsi la proximité géographique qui facilite le déplacement des Algériens vers la France, le premier pays visité par les Algériens, que ce soit pour études, visites familiales ou tourisme.

¹⁶ G. GRANDGUILLAUME. Langues et représentation identitaires en Algérie, [http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html]

¹⁷ O.T. ZABOOT, un code Switching algérien : la parler de Tizi-ouzou, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p.91.

¹⁸ (Menad, 2016)

De plus, un Bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines dans leur vie Pour ces raisons. Rabah Sebaa affirme que

« La réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif. Il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les structures d'administration et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française. Il est tout aussi évident que les langues algériennes de l'usage, arabe ou berbère, sont plus réceptives et plus ouvertes à la langue française à cause de sa force de pénétration communicationnelle. »

19

En effet, l'enseignement et l'apprentissage du français est obligatoire dans les établissements scolaire *« Cette langue est vue comme la possibilité d'une promotion sociale et comme un instrument d'ouverture vers la modernité, la connaissance. Elle reste la langue des citadins cultivés, du monde de l'industrie et du commerce international. Elle est récurrente exclusivement ou concurremment avec l'arabe sur les enseignements des commerces »*.²⁰

De ce fait, la langue française est la première langue étrangère en Algérie. Son usage était restreint dans quelques domaines spécifiques pour l'équilibre économique et social du pays.

Quant à l'anglais, sa position est encore faible dans la réalité linguistique algérienne, son essor commence à s'accroître lentement. Elle est enseignée dès la première année moyenne. C'est la deuxième langue étrangère

Après le français, ce qui explique et confirme la position de force du français et son prestige chez les Algériens.

Cette richesse des langues en Algérie l'a rendu un pays plurilingue par la coexistence de plusieurs langues, cela a montré qu'elle a un enrichissement linguistique ce qui présente dans quelque sorte un dictionnaire qui englobe un nombre considérable des langues.

¹⁹ (Sebaa, 2002)

²⁰ Propos recueillis dans le journal liberté, cité par. ASSALAH S., plurilinguisme et migration, édL'Harmattan, Paris, 2004, P.29.

2-1- l'enseignement du FLE en Algérie

Le sujet des langues étrangères, fait référence à deux termes majeurs, liés à la didactique des langues étrangères à savoir ; l'enseignement et l'apprentissage.

L'enseignement peut être défini comme la transmission du savoir et des connaissances par un enseignant aux apprenants, c'est une activité qui nécessite la mise en œuvre d'un ensemble de démarches et de stratégies d'enseignement, où l'enseignant guide son apprenant, lors d'une situation particulière. « Enseigner une langue met en jeu le développement de la capacité à produire des phrases correctes »²¹

L'apprentissage des langues étrangères est un processus d'acquisition de connaissances et du savoir. « *l'apprentissage (processus guidé) se fait en milieu institutionnel et doit avoir pour effet l'acquisition.* »(Hachette, 2006) .actif qui s'effectue d'une manière totalement différente . Au cours de ce processus l'apprenant s'engage consciemment pour s'approprier de la langue étrangère.

Actuellement, la langue française est la première langue étrangère en Algérie. Elle est intégrée dans le système scolaire dans les trois paliers (primaire, collège et secondaire) dès la troisième année primaire jusqu'à la troisième année secondaire.

« Le concept de FLE est vaste. Il inclut le français enseigné dans nombre de pays étrangers dans des institutions officielles françaises (comme les centres culturels dépendant des ambassades de France) ou locales (comme les établissements primaires, secondaires et supérieurs où son étude -facultative ou obligatoire- est inscrite au programme, en tant que première, deuxième ou troisième langue vivante) »²²

En effet, l'enseignement de cette langue se fait selon les nouveaux programmes suivant les principes de l'approche par compétence. Ces derniers accordent un volume horaire particulier à la langue française, différent d'un cycle à l'autre et d'une filière à l'autre (en cycle secondaire)

« Enseigner une langue met en jeu le développement de la capacité à produire des phrases correctes »²³

²¹ (Sail, 2016)

²² (Sail, 2016, p. 28)

²³ (Sail, 2016)

C'est pourquoi que l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère devient une tâche essentielle qui renforce les acquis linguistiques, culturels, cognitifs et sociolinguistiques de l'apprenant, pour qu'il développe ses capacités langagières.

Globalement, un enseignant actif est celui qui met en oeuvre un ensemble de stratégies diversifiées et a la capacité d'adapter son style d'enseignement en fonction des besoins de ses élèves.

« l'enseignement couvre donc deux champs de pratiques : celui de la gestion de l'information, de la structuration du savoir par l'enseignant et de leur appropriation par l'élève, domaine de la didactique et le champ du traitement et de la transformation de l'information en savoir par la pratique relationnelle et l'action de l'enseignant, domaine de la pédagogie. La pédagogie recouvre pour nous le domaine de la relation interpersonnelle, sociale qui intervient dans le traitement de l'information et sa transformation en savoir dans la situation réelle du microsystème de la classe. »²⁴

2 -2- La place du FLE dans l'enseignement supérieur en Algérie

Comme nous l'avons signalé précédemment, Après l'indépendance, la politique d'arabisation prise en charge pour généraliser la langue arabe dans l'Etat Algérien, a touché l'enseignement supérieur notamment dans les filières scientifiques et techniques, dans les écoles préparatoires et les grandes écoles algériennes : la médecine, l'architecture, science vétérinaire, informatique et mathématique.

« l'essentiel du travail dans les structures administratifs et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française, aussi la scolarisation massive en Algérie a permis une plus grande généralisation de la langue française ...,A cause de sa force de pénétration communicationnelle »²⁵

De ce fait, la langue arabe est prise en charge pour charge l'enseignement de base, la communication sociale et administrative. Alors que le français est destiné exclusivement aux élites, c'est la langue de la science et la technologie.

²⁴ (Altet, 1994, p. 6)

²⁵ (Sebaa R. , 1996, p. 196)

« Jusque-là, tout s'est passé comme si ces deux langues avaient trouvé un compromis implicite qui a duré des années. La langue arabe, considérée comme langue de l'idéologie, de la culture et de l'enracinement a pris en charge l'enseignement de base, la communication sociale et administrative, la formation culturelle et idéologique ; la langue française, considérée langue de la science, de la technologie et de l'ouverture sur l'universelle a pris en charge l'enseignement supérieur scientifique et technique, le développement et la gestion de l'économie planifiée et administrée.... »²⁶

Par ailleurs, il est à noter que de nombreux étudiants algériens, ceux des filières scientifiques et techniques, rencontrent des difficultés à poursuivre leurs études supérieures en français, parce que leurs études pré-universitaire a été effectuée en arabe.

2-3- l'évolution de l'enseignement de français en Algérie:

En Algérie, La langue française la première langue étrangère, est enseignée dans les trois paliers du système éducatif algérien, dès la troisième année primaire jusqu'à la troisième année secondaire. Dans les années 60/70 n'a pas abouti à des résultats satisfaisants parce que certains ont refusé la langue du colonialisme, mais depuis quelque temps elle a regagné du terrain.

« En fait, le français en Algérie a vécu plusieurs évolutions, d'une langue du colonisateur à une langue de littérature, et finalement un véhicule de la culture algérienne et idiome de modernité, de la science, de la technologie et de l'ouverture de l'algérien sur le monde »²⁷

Dans les années 1960, l'enseignement est marqué par la méthodologie directe par rapport à la méthode traditionnelle. «Quand on disait " la méthode", on parlait d'un manuel (un livre) et d'une méthodologie (la manière d'enseigner et d'apprendre). Le manuel était un outil ; bien qu'on trouve du bon et du moins bon »²⁸

La deuxième génération, apparue dans les années 1970 a connue un simple ajustement méthodologique; c'est le cas de la méthodologie active par rapport à la méthodologie directe qui fut l'entrée par " les objectifs" c'est-à-dire l'application de la taxonomie de Bloom. La troisième génération (1980) est marquée par une nouvelle tentative d'intégration des nouvelles démarches didactiques, c'est le cas de l'approche communicative en réaction contre

²⁶ (Belhocine, 2018)

²⁷ Kanoua.S, Culture et enseignement du français en Algérie, édition Synergies, Alger,2008, p88.

²⁸ NILI, NASSIMA, Les difficultés de l'oral en FLE, Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de mastère en D.L.C, université Mohamed Khider, Biskra 2010/2011,pp.28.29

les méthodologies audio-orale et audio-visuelle. Ensuite l'approche actionnelle qui se base sur la réalisation des actions ou des tâches. A partir de 98/ 99 ce fut l'approche par les compétences; la compétence a installer le savoir, le savoir-faire et le savoir-etre pour faire face aux différents problèmes et c'est l'apprenant qui doit être actif dans son apprentissage.

Cette approche vise essentiellement l'acquisition de la capacité à communiquer en langue seconde. C'est à travers le biais des programmes relatifs à l'enseignement du FLE que les apprenants sont censés acquérir les connaissances et les compétences linguistiques en compréhension de l'écrit, production écrite, compréhension de l'oral et production orale

La compréhension de l'écrit :

C'est une compétence de base qui vise à découvrir l'implicite d'un document écrit, elle est liée à la lecture (lire pour comprendre) en amenant l'apprenant vers le sens du texte écrit, l'objectif principal de cette compétence est de rendre l'apprenant progressivement un bon lecteur en maîtrisant les stratégies de la lecture en but de feuilleter un livre ou un journal dont l'apprenant sera capable de tirer les informations nécessaires, de comprendre de qui ou de quoi on parle, d'avoir un bagage linguistique assez riche en expliquant les mots difficiles, de maîtriser les règles du code écrit (les accords, les types de phrase, la concordance des temps ... Etc).

La production écrite:

C'est une activité dans laquelle l'apprenant exprime ses pensées, ses sentiments, ses intérêts pour les communiquer avec les autres. Cette forme de communication exige la maîtrise d'un ensemble de stratégies acquises tout au long de son cursus d'apprentissage. C'est un processus dans lequel se réveille l'imagination et la création, c'est aussi organiser ses idées, les planifier, les mettre en texte pour arriver à une communication claire et précise du message.

La compréhension de l'oral:

C'est une compétence qui vise à développer l'écoute chez l'apprenant et à lui faire acquérir des stratégies pour comprendre des énoncés oraux. L'apprenant sera capable progressivement de repérer des informations et les hiérarchiser, de prendre des notes pour l'objectif de former un apprenant autonome lors de la prise de parole et aussi pour réinvestir ses acquis dans sa vie quotidienne.

A travers cette activité de compréhension l'apprenant peut reconnaître des structures grammaticales, des sons, des structures de communication, et un lexique en situation d'énonciation ce qui lui amène à une compréhension globale et détaillée. L'enseignant aussi doit varier la typologie des questions posées (QCM, vrai ou faux...etc)et peut aussi faire réécouter le document sonore pour que l'apprenant puisse se corriger et soit actif lors de l'écoute pour émettre des hypothèses et répondre à un questionnaire,

La production orale :

Elle consiste à s'exprimer dans des situations diverses, l'apprenant doit comprendre l'autre pour produire à son tour des énoncés oraux donc il faut mettre l'apprenant en situation de communication pour qu'il puisse développer une compétence à l'oral : «Au niveau de la production, c'est-à-dire du `dire» ou du `parler», la compétence est l'apprentissage de la prise de parole soit pour s'exprimer, soit pour communiquer dans un échange»²⁹

L'expression orale en classe de FLE est une activité indispensable dans laquelle l'apprenant a le droit à l'erreur ce qui lui permet de reformuler ses paroles pour arriver à la forme la plus correcte, c'est un rapport interactif dans lequel l'apprenant doit être capable de produire des énoncés oralement dans des situations de communication diverses en faisant appel aux compétences de compréhension pour qu'il puisse s'exprimer, répondre, agir et communiquer après avoir surmonté les problèmes de conjugaison, de prononciation...etc.

C'est ainsi, que le rôle de ces 4 compétences dans l'enseignement et l'apprentissage du français permettant de renforcer les acquis linguistiques, culturels, cognitifs et sociolinguistiques de l'apprenant algérien, pour qu'il ait l'accès aux différentes situations des connaissances et pour développer ses capacités langagières, au fil des années scolaires.

Globalement, l'enseignement des langues étrangères repose sur un ensemble de stratégies diversifiées adoptées par un enseignant, qui travaille pour adapter son style d'enseignement en fonction des besoins de ses élèves.

« l'enseignement couvre donc deux champs de pratiques : celui de la gestion de l'information, de la structuration du savoir par l'enseignant et de leur appropriation par l'élève, domaine de la didactique et le champ du traitement et de la transformation de l'information en savoir par la pratique relationnelle et l'action de l'enseignant, domaine de la pédagogie. La pédagogie recouvre pour nous le domaine de la relation interpersonnelle, sociale qui intervient

²⁹ Zaibek. H. l'enseignement du français langue étrangère en 3e AP, INFPE, Algérie, 2008, p8.

dans le traitement de l'information et sa transformation en savoir dans la situation réelle du microsysteme de la classe. »³⁰

3. L'importance de la compétence communicative orale

Dans la communication, l'oral et l'écrit devraient tous les deux faire l'objet d'un apprentissage et qui visent tous deux la production d'un message qui nécessite à son tour un effort cognitif important. Mais il est important de tenir compte des spécificités de l'oral par rapport à l'écrit; l'enfant parle dans sa langue maternelle bien avant de savoir tracer ses premières lettres. L'étranger qui foule un sol francophone se trouve immédiatement confronté à la langue orale.

De même, la syntaxe utilisée à l'oral est différente de celle de l'écrit. C'est pour ces raisons et bien d'autres, que l'apprenant de FLE éprouve le besoin d'être capable de communiquer oralement. Le langage oral est un outil pour penser, et explorer la réalité. Il permet à l'enseignant d'accompagner et d'aider le langage de l'élève et l'évaluer en lui demandant de raconter, d'argumenter, de débattre, de lire à haute voix, d'interagir, d'expliquer...etc pour oser se confronter aux autres, prendre toute sa place dans la société, se défendre et se connaître soi-même.

4- Les objectifs de l'enseignement/ apprentissage des langues étrangères :

Selon Danielle Larouche Bouvy : 'Ces objectif sont en premier lieu le fait de connaître bien les normes de la grammaire, de la conjugaison, et de l'orthographe ... Etc. Et travailler sur l'amélioration de la compétence de lecture spécialement des textes littéraires puis les traduisent. La pédagogie a donné la primauté à l'écriture en premier lieu mais la linguistique estime que le langage est un phénomène interactif et lui accorde la priorité. '«³¹

Actuellement, l'objectif est assuré sur la compréhension et l'expression puis sur la lecture et l'écriture. Ce fait se manifeste par la transmission des savoirs par l'enseignant pour évaluer certaines compétences et pour développer la communication et valoriser les échanges des idées, que ce soit pour l'écrit ou l'oral. Et c'est aux apprenants de connaître au moins les

³⁰ (Altet, 1994, p. 6)

³¹ Danielle Larouche Bouvy Langage et Société (1981 : p.84, 85).

grandes catégories grammaticales, l'organisation des phrases, la conjugaison ...etc. Autrement dit, les règles pour la construction correcte des phrases.

5- Les difficultés de l'enseignement/ apprentissage des langues étrangères

L'acquisition de la langue seconde a historiquement imputé l'échec de l'apprentissage des langues pour certains nombre de facteurs; La peur de l'enseignant et de le comprendre, de mémoriser les leçons et le vocabulaire.

Certains erreurs comises sont dues à l'interférence de la langue maternelle et celle à apprendre par exemple au niveau sémantique ; les apprenants confondent des catégories de genre féminin, masculin entre l'arabe et le français par exemple la porte en français est féminin mais en arabe est un mot masculin, même chose pour le mot arbre et plusieurs autres mots. Des difficultés aussi au niveau de la phonétique; la confusion entre certaines consonnes ou voyelles par exemple articuler « b » à la place « p », ne pas différencier les voyelles " i " " u ". Le déficit de produire des phrases correctes et se faire comprendre.

De plus, le manque de la motivation empêche l'apprenant à réaliser ses activités et concentrer avec son enseignant et d'agir avec lui.

Conclusion

En somme, la langue est le moyen de base par lequel les individus communiquent entre eux et s'identifient. L'Algérie fait donc, preuve d'une richesse linguistique énorme produite de son histoire et sa géographie où le français a créé un conflit entre deux cultures, ce conflit se manifeste sous forme de négligence ou de difficulté d'apprentissage des apprenants vis-à-vis du français. Autrement dit, il éprouve des difficultés à se faire comprendre et constitue un obstacle persistant, qui empêche la communication et l'interaction avec autrui, c'est pourquoi il se trouve en une situation d'insécurité linguistique.

Introduction

Chaque année, plusieurs étudiants choisissent d'étudier le français comme spécialité sans maîtriser cette langue, pour cela un grand nombre d'entre eux se trouve confronté à plusieurs difficultés ce qui les empêche d'avancer et construire des connaissances solides en langue française.

Chaque jour ils font face à des situations de communications dans lesquelles l'oral est toujours une primauté. « Dans chaque culture humaine, on constate une primauté de l'oral sur l'écrit. En un mot l'oral a toujours préexisté à l'écrit »¹. Mais à cause de l'insuffisance de la maîtrise de la langue, ils se trompent, commettent des erreurs et ne construisent pas des phrases correctes et tombent dans la situation d'insécurité linguistique.

Dans ce chapitre nous essayons de traiter tout ce qui est en relation avec ce phénomène. nous allons mettre la lumière sur la notion d'insécurité linguistique en commençant par la naissance et le développement théorique du concept. Ainsi, nous allons définir le concept selon plusieurs linguistes. Ensuite, nous allons citer les causes et les types de ce phénomène. En dernier lieu, nous allons aborder la relation entre norme et l'insécurité linguistique. Enfin, nous allons citer les problèmes de la prise de parole.

1. La naissance du concept

Einar Haugen -auteur et professeur à l'Université du Wisconsin-Madison et de l'Université de Harvard- est le premier qui a utilisé le terme sous le concept de « schizoglossie » pour expliquer les situations linguistiques dans lesquelles coexistaient différentes normes et différentes formes qui coexistaient dans les situations linguistiques d'une même langue.²

Après en 1966 W.Labov - le sociolinguiste américain- l'a développé dans ses travaux sur la stratification sociale et les questions relatives à la prononciation du (r) dans les grands magasins new-yorkais, il a conclu que les locuteurs ne prononcent pas ce qu'ils voulaient prononcer " Les locuteurs de la petite bourgeoisie sont particulièrement enclins à l'insécurité linguistique, d'où il s'ensuit que, même âgés, ils adoptent de préférence des formes de prestige usitées par les membres plus jeunes de la classe dominante. Cette insécurité se traduit chez eux par une très large variation stylistique³

¹ Plaquette. (2006), l'expression orale, p17

² CALVET et MOREAU, 1998.9

³ LABOV, 1976.183

2- Développement théorique du concept

Après la découverte de ce concept par William LABOV plusieurs chercheurs l'ont développé dans de plusieurs contextes . N. BEDJAOUI, en s'appuyant sur l'article de M. FRANCARD cité dans l'ouvrage de Moreau (1997) , a décrit le développement théorique d'IL:

" Le premier qui a parlé de l'insécurité linguistique était LABOV , en 1966 , comme nomination du phénomène qu'il a observé chez les membres de la petite bourgeoisie, dont ils tentent toujours de prononcer le /r/ d'une manière dont ils n'ont pas habitude, la chose qui a effectué un écart entre ce qu'ils prononcent déjà et ce qu'ils prétendent prononcer " ⁴

En 1974, P. TURDGILL , confirme la constatation de LABOV de l'insécurité linguistique,chez les femmes de Norwich (Grande Bretagne) qu'elles considèrent prononcer les formes comme plus prestigieuses que leurs formes habituelles (par exemple : la prononciation [ju:] jugée plus prestigieuse que [u:] la même constatation était confirmée par SINGY en affirmant que « les femmes apparaissent davantage en proie à cette insécurité linguistique. » ⁵

En 1978, N.GUEUNIER, EGENOUVRIER et AKHOMSI, dans leur ouvrage "Les Français devant la norme" . En travaillant sur diverses situations de « diglossie » en France, ils étaient les premiers à appliquer les travaux de William Labov, aux pays francophones. Ils ont constaté que l'IL se manifeste dans les régions qui pratiquent une dialecte, tandis que les autres régions qui montrent un sentiment de sécurité linguistique, ne parlent que le français.

« l'insécurité linguistique est d'autant plus manifesté que le parler régional est vivace, les interférences de celui-ci étant réputées « abâtardir » le français « pur » ⁶

« À une corrélation entre le haut degré de conscience d'y conformer son usage, mais (aussi). À haut degré d'indifférence par rapport à la norme » ⁷

Quatre ans plus tard. BOURDIEU fait une analyse dans laquelle il marque la proximité entre le sentiment d'insécurité chez les locuteurs féminins et celui de la petite bourgeoisie fait

⁴ BEDJAOUI, N. La perception du français chez les apprenants algériens des écoles privées de langues étrangères, thèse pour l'obtention du diplôme de doctorat en sciences du langage, soutenue le 15/11/2016, UNIVERSITE DE CONSTANTINE.

⁵ SINGY, P. 1998, Les femmes et la langue. Insécurité linguistique en question, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p12

⁶ Ibid., p-p, 172-173.

⁷ GUEUNIER, 1987. 97).

par Labov. "cette influence se manifestent chez les locuteurs de la classe dominée sous forme des « corrections ponctuelles ou durables » qui touchent leur lexique et leur syntaxe « ou dans le désarroi qui leur fait « perdre tous leurs moyens » en les rendant incapables de « trouver leurs mots », comme s'ils étaient soudain dépossédés de leurs propre langue»⁸

En 1993, des études ont confirmé l'hypothèse émis par M. FRANCARD, qu'il y'a une adéquation entre le degré d'IL et le taux de scolarisation, selon lui : « l'institution scolaire , dans le monde francophone , accroît l'insécurité linguistique en développant à la fois la perception des variétés linguistiques régionales et leur dépréciation au profit d'un modèle mythique et inaccessible»⁹

Il confirme aussi que « la langue est celle des locuteurs fictifs détenteurs de la norme linguistique prônée par l'institution scolaire ».¹⁰

Pour LABOV et BOURDIEU, la langue légitime est celle d'une classe dominante. Pour GUENIER, elle est celle d'une communauté linguistique où le français domine au-dessus d'un amalgame de parlers dominés. Toutes ces hypothèses contribuent à l'élargissement de la conception labovienne de l'insécurité linguistique

Labov précise que le locuteur souffre d'un mal être linguistique « la formule ultime de l'insécurité linguistique est celle qui contraint le locuteur au silence.»¹¹

Selon LABOV l'insécurité linguistique ne s'appliquait qu'à des situations monologues qui illustrent bien le rôle joué par une classe sociale particulière dans le changement linguistique. car l'insécurité est produite par le social

3- Sécurité /Insécurité linguistique

Certes, nos apprenants ont la capacité de faire des interactions avec étrangers car ils maîtrisent la langue française donc ils sont bien sécurisés au niveau langagier, à cet égard la sécurité linguistique se manifeste lorsque le locuteur se sente satisfait par ses productions langagières , car il utilise une langue légitime, correspondante à la norme et pratiquée par une classe sociale élevée et ne se sente pas mis en question dans sa façon de parler. Au contraire, il existe une catégorie d'étudiants qui ne se sente pas à l'aise et considère que ses paroles sont

⁸ BOURDIEU, P., 1982, Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques, Paris, Fayard, p., 38, in MOREAU, M-L., 1997, Sociolinguistique. Concepts de base, Mardaga, p,171

⁹ FRANCARD, M., insécurité linguistique, in MOREAU, M-L., op.cit., p,173

¹⁰ file:///C:/Users/T_informt/Desktop/les%20mémoires/bedjaoui%20nabila.pdf(consulté le 28 /10/2018)

¹¹ MOREAU, 1997, 171.

inférieures et moins valorisante en surveillant sa manière de parler, ce qui lui conduit à commettre des erreurs. Donc, c'est l'inconfort ressenti par une personne au cours d'un échange verbal, le plus souvent en situation de communication formelle

3-1-La sécurité linguistique

« On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leurs façons de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas. »¹²

Pour comprendre le concept de sécurité / insécurité linguistique, nous allons mettre l'accent sur les avis de certains chercheurs:

D'après FRANCARD, le locuteur qui a le sentiment d'insécurité linguistique sentit que ses paroles sont loin de la norme et considère mal ses propos. à l'inverse, quant à la sécurité linguistique, c'est un sentiment dont un locuteur considère bien que sa pratique linguistique est la pratique légitime.

"le locuteur en insécurité linguistique a conscience d'une distance qui sépare la norme qu'il utilise de la norme qui domine le marché linguistique de cette société, à l'inverse, la sécurité linguistique est le sentiment qu'a un locuteur qui considère sa pratique linguistique comme la pratique légitime, et il acquiert cette impression pour deux raisons; soit parce qu'il appartient à un groupe qui détient cette légitimité, soit parce qu'il n'est pas conscient de l'illégitimité de sa pratique linguistique" ¹³

« la manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguisée tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale. »¹⁴

D'après CALVET, un locuteur en sécurité linguistique est celui qui a plus de confiance en ses paroles et qui parle une langue correcte respectant la norme. Alors que le locuteur en

¹² CALVET L J : la Sociolinguistique, éd: PUF, Paris, 1993, p.51

¹³ FRANCARD, M.,1997, Insécurité linguistique, in MOREAU, M.-L., Sociolinguistique, concepts de base, Liège, Mardaga, p.172.

¹⁴ Ibid, pp.171-172.

insécurité linguistique est celui qui fait des erreurs en parlant ou qui confond sa langue maternelle et celle étrangère.

"la sécurité linguistique est le cas où le locuteur ne doute pas de sa manière de parler, parce que personne ne peut la contester, donc pour lui la norme qu'il utilise elle est la norme légitime dans la société. Par contre, l'insécurité linguistique est le cas d'un locuteur qui mal considère sa façon de parler, pour lui elle est peu valorisante, par rapport à une autre façon pratiquée par d'autres locuteurs qu'il n'en fait pas partie, et il la voit comme plus prestigieuse que la sienne"¹⁵

" On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas." ¹⁶

3-2-L'insécurité linguistique

Comme synthèse des avis des chercheurs déjà cités, on peut définir l'insécurité linguistique comme étant : le cas où le locuteur déconsidère ses propres pratiques linguistiques, tout en ayant la conscience qu'il y'a un autre modèle plus prestigieux que le sien qu'il ne l'utilise pas et qu'il tente toujours de l'acquérir.

3-2-1- La notion d'insécurité linguistique chez LABOV William

LABOV n'a pas donné une définition explicite au concept, mais d'après son ouvrage «sociolinguistique» (1966), la déduire : l'insécurité linguistique est l'attitude négative qu'a un locuteur de son « usage personnel » par rapport à l' « usage correct »

Comme nous l'avons déjà signalé précédemment, le terme est apparu pour la première fois en 1966 dans les travaux de William Labov sur la stratification sociale des variables linguistiques. Il a fait une enquête à New York sur les variables phonologiques des locuteurs classés selon des variables sociales ce qui le conduisit à révéler certains indices d'insécurité linguistique chez certains enquêtés. Ces signes sont surtout présents chez les locuteurs de la petite bourgeoisie. Labov observe que les signes de l'insécurité linguistique se manifestent par ;

¹⁵ CALVET, L.-J. 1993, *La Sociolinguistique*. Que sais-je, éd: PUF, Paris, p.51

¹⁶ (Louis-Jean Calvet, (2009), 6e éd. *La sociolinguistique*, QSJ, p. 47)

« Les fluctuations stylistiques, l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même, la perception erronée de son propre discours, tous ces phénomènes sont le signe d'une profonde insécurité linguistique chez les locuteurs de la petite bourgeoisie »¹⁷

3-2-2-La notion de l'insécurité linguistique chez Pierre Bourdieu.

En 1982, à la suite de W. Labov, Pierre Bourdieu ajoute le concept de « marché linguistique ». En expliquant le phénomène d'insécurité linguistique comme étant le résultat du marché linguistique¹⁸. Dans ce marché linguistique existe des locuteurs de la classe dominée en état d'insécurité linguistique essayant d'imiter le modèle linguistique de la classe dominante qui parlent la langue légitime.

Bourdieu précise qu'il s'agit de :

[...] corrections ponctuelles ou durables, auxquelles les dominés, par un effort désespéré vers la correction, soumettent, consciemment ou inconsciemment, les aspects stigmatisés de leur prononciation, de leur lexique (avec tous les ormes d'euphémisme), de leur syntaxe ; ou dans le désarroi qui leur fait « perdre tous leurs moyens », les rendant incapables de « trouver leurs mots », comme s'ils étaient soudain dépossédés de leur propre langue.¹⁹

Pierre Bourdieu propose dans son ouvrage *Ce que parler veut dire* une analyse des échanges linguistiques, que lorsque les locuteurs se communiquent, c'est-à-dire qu'ils sont la capable d'affirmer leur identité dans les situations de communications, soit pour la maîtrise de la langue soit pour leurs compétences sociales.

D'après Bourdieu:

« Ce qui est en question dès que deux locuteurs se parlent, c'est la relation objective entre leurs compétences, non seulement leur linguistique (leur maîtrise plus ou moins accomplie du langage légitime) mais aussi l'ensemble de compétence sociale, leur droit à parler, qui dépend objectivement de leur sexe, leur âge, leur religion, leur statut économique et leur statu social »

3-2-3- La notion de l'insécurité linguistique chez Michel FRANCARD:

Michel Francard, a donné une conceptualisation de l'insécurité linguistique en l'étudiant dans un milieu d'enseignement en le mettant en relation avec la scolarisation. C'est-à-dire,

¹⁷ Labov, 1976, p.200

¹⁸ BOURDIEU, 1982. 35).

¹⁹ BOURDIEU, 1984.103).

L'insécurité linguistique dépend de taux de scolarisation, donc l'école est une institution linguistique « normative » dans laquelle on acquiert la perception de variétés régionales et leur dépréciation par rapport à la langue standard ; Le principe de Francard, c'est le même de Gueunier « le degré d'exposition d'une langue régionale, qu'avec le taux de scolarisation des locuteurs ». Donc, il dit que : «...ce serait l'institution scolaire qui [la] générerait [...] en développant à la fois la perception des variétés linguistiques et leur dépréciation au profit d'un modèle mythique et inaccessible (le français standard, le français normé) »²⁰

« Les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominant [...]. L'état de sécurité linguistique, par contre, caractérise les locuteurs qui estiment que leurs pratique linguistiques coïncident avec les pratiques légitimes, soit parce qu'ils sont effectivement les détenteurs de la légitimité, soit parce qu'ils n'ont pas conscience de la distance qui les sépare de cette légitimité»²¹

C'est-à-dire, Selon Francard, l'insécurité linguistique est liée au degré de connaissance et de conscience des locuteurs par rapport à la norme linguistique de sa communauté. le locuteur insécurisé sait bien qu'il ya une certaine distance entre ses productions langagieres et la langue légitime. Par contre le locuteur sécurisé est conscient que ses paroles sont adéquates avec la norme .

3-2-4- La notion de l'insécurité linguistique chez Jean Louis Calvet

Calvet a défini le couple sécurité/ insécurité linguistique comme suit :

« On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociale variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leurs façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y'a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et en tête un autre modèle plus prestigieuse mais, qu'ils ne pratiquent pas»²²

C'est-à-dire que la sécurité linguistique se manifeste lorsque le locuteur ne trouve pas des obstacles en parlant. Au contraire, le locuteur en insécurité linguistique pense que la langue de l'autre est toujours plus valorisante que la sienne. Pour Calvet, les phénomènes qui sont en jeu sont d'une autre nature. Ils sont liés à une déstabilisation de l'appartenance du locuteur et à

²⁰ Francard, 1997

²¹ Francard, 1997: 172).

²² Jean Calvet La sociolinguistique, QSJ, p. 50)

une communauté de parole et de travail. De son côté, Jean Pierre Cuq trouve que le sentiment de l'insécurité linguistique est lié avec la faute et le manque de sureté dans la prise de parole

4-Types de l'insécurité linguistique

Plusieurs chercheurs ont proposé des typologies différentes :

- Louis-jean Calvet a décrit trois types différents d'insécurité linguistique qui peuvent apparaitre séparément ou ensemble :

1- Insécurité formelle : Ce type d'insécurité correspond lorsque le locuteur considère que sa propre production linguistique comme non-conforme à la norme C'est-a-dire qu'il pratique une forme linguistique non légitime

2- Insécurité identitaire : C'est le cas où la variété pratiquée par le locuteur ne correspond pas à la communauté et le groupe linguistique à laquelle il appartient ou qu'il désire y appartenir.

3-Insécurité statutaire : c'est le cas lorsque le locuteur sent que sa langue n'a pas un statut reconnu , c'est-à-dire il considère la forme linguistique qu'il utilise comme statutairement stigmatisée .

- Didier de Robillard, dans son point de vue, l'insécurité linguistique est segmentée à deux types essentiels : insécurité directe et informée et insécurité indirecte et aveugle.

1- Insécurité directe et informée : le locuteur pense qu'il ne connaît pas bien la langue qu'il parle et qu'elle n'est pas adéquate avec la règle, alors il fait l'autoévaluation à ses productions langagières.

2- Insécurité indirecte et aveugle : le locuteur pense que l'interlocuteur maîtrise la langue plus que lui parce qu'il adopte sur ses jugements pour évaluer sa production et ne s'appuie pas à son autoévaluation.

5- Les causes d'insécurité linguistique

L'echec dans les universités algériennes notamment les domaines scientifiques et techniques est tres remarquable surtout pour les étudiants de 1ère année de licence, car ils se trouvent devant un double obstacle, celui de la langue d'enseignement(le français LE1) et celui du savoir disciplinaire.

De ce point de vue, nous essayons de présenter quelques causes essentielles liées à l'insécurité linguistique.

5-1- Les représentations linguistiques

Les étudiants n'arrivent pas à établir un lien entre les pré-requis arabisés et le savoir dispensé en français. Ils sont conscients de leur déficit langagier, ce qui provoque chez eux certaines représentations vis-à-vis de la langue française. Cette langue présente une contradiction, d'une part la fascination en tant que langue de prestige et de culture, et d'autre part, le rejet et la haine en tant que langue du colonisateur. Cette contradiction augmente les représentations négatives des étudiants sur la langue française.

FRANCARD montre l'effet que peuvent exercer les représentations sur le locuteur d'une langue donnée. L'image négative que le locuteur se construit de sa langue est à l'origine du sentiment d'insécurité linguistique.

Pour J-L. CALVET, les représentations est la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comme ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment situent leurs langues par rapport aux autres langues²³.

Ce même auteur souligne que ces représentations déterminent :

- Des jugements sur les langues et la façon de les parler
- Des attitudes face aux langues, aux accents.
- Des conduites linguistiques tendant à mettre la langue du locuteur en accord avec ses jugements et ses attitudes.

Les représentations des langues surgissent d'une part, par les comportements langagiers des locuteurs. D'autre part, les locuteurs font d'images de certaines langues par rapport à leurs statuts et leurs usages.

5-2- La norme

Nous avons cité auparavant que la mauvaise utilisation des règles ou la non maîtrise de la langue selon la norme, est l'une des causes de l'insécurité linguistique, c'est pourquoi l'étudiant se trouve dans une situation où il est incapable de bien parler ou de bien exprimer.

²³ CALVET, 1999.185

5-3- La méthode utilisée par les enseignants

Pour les apprenants l'enseignant est le porteur de connaissances. Le bon enseignant est celui qui adapte le contenu au niveau et aux besoins de ses apprenants et qui travaille sur la totalité des élèves. Par contre, il y a des enseignants qui adoptent des méthodes qui ne sont pas adéquates avec le niveau des étudiants et qui empêchent l'apprentissage et ralentit l'acquisition de la langue cible. D'autres n'accordent pas l'occasion à l'étudiant pour prendre la parole ce qui complique encore la situation

5-4-les obstacles psychologiques :

On a déjà cité pourquoi l'individu a peur de s'exprimer ; maintenant ,nous allons voir les facteurs psychologiques qui bloque l'expression orale.

5-4-1-Le manque de confiance en soi :

La confiance en soi est un facteur tres important pour l'expression orale, Il y a des apprenants qui ont cette confiance mais d'autre n'en ont plus. Plus, on a confiance en soi , plus on s'exprime aisément.

5-4-2-La timidité :

c'est une réaction que ressenti le locuteur face au regard des autres, dans ce cas l'apprenant préfère la silence plutôt que d'avoir ressentir la peur de s'exprimer oralement.

5-4-3-Le trac :

c'est un moment de peur pour l'apprenant lorsqu'il se situe dans une situation de communication où il ne trouve pas les mots correctes pour s'exprimer , alors l'apprenant sentira complètement mal à l'aise ,en évitant la prise de parole.

5-4-4-L'anxiété langagière :

L'anxiété langagière est : « une sensation de tension et de craintes spécifique associées au contexte de la langue seconde, incluant la parole, l'écoute et l'apprentissage »²⁴.

C'est-a-dire l'apprenant se bloque dans une situation de communication orale, il évite la parole car il a peur de commettre des erreurs devant ses camarades et son enseignant. cette

²⁴ Wim Rinson 2011,p16

anxiété empêche les apprenants de concentrer sur leurs activités, sa concentration est toujours comment parler sans erreurs.

5-5-Les obstacles familiaux et sociaux :

L'entourage , la famille, la société sont des partenariats qui jouent un rôle très important pour la réussite à l'école. ceux-ci aident l'apprenant à utiliser la langue à l'extérieur de l'école. En effet, les enfants guidés par leurs parents à perfectionner leur savoir, auront un bagage linguistique riche et s'expriment facilement. Au contraire, les parents arabophones ou analphabètes n'arrivent pas à aider leur enfants c'est pourquoi ils trouvent des difficultés

5-6-Les obstacles didactiques et pédagogiques :

La manière d'enseigner ou d'acquérir une langue est la raison qu'entrave la communication. L'enseignant est le responsable de choix des démarches de l'enseignement; un support motivant, outil , activité didactique pour atteindre les objectifs visés .

6- La relation de norme avec l'insécurité linguistique

le phénomène d'insécurité linguistique est lié à la méconnaissance de certains mécanismes grammaticaux, et évidemment de l'orthographe. Dans le dictionnaire de la linguistique, George MOUNIN (1993) définit la norme comme suit : « Moyenne des divers usages d'une langue à une époque donnée, ou usage imposé comme le plus correct ou le plus prestigieux par une partie de la société (le "bon usage") »²⁵

« la conceptualisation de la notion ne s'est pas faite sans ambiguïté, on a donc intérêt à garder présente à l'esprit la distinction transversale entre ce qui est du domaine du « normal »(norme=ensemble d'usages)et ce qui domaine du « normatif »(norme=ensembles des règles) »²⁶

Henry BOYER a défini la norme comme : «un ensemble d'interdits, de prescriptions sur des façons de dire, quelque fois accompagnés de justifications de divers ordres»²⁷. C'est-à-dire, que le locuteur doit suivre un ensemble de lois différentes de base pour une meilleure maîtrise de la langue.

²⁵ MOUNIN. 1993

²⁶ Cuq,2003 :177

²⁷ Henry BOYER 1991: 13

Dans le dictionnaire de linguistique, Jean Dubois et d'autres proposent trois définitions de la norme parmi lesquelles ;

«On appelle norme un système d'instruction définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal, esthétique ou socioculturel. La norme qui implique l'existence d'usages prohibés, fournit son objet à la grammaire normative ou grammaire au sens courant du terme »²⁸

À travers ces définitions, on constate que la norme est un système de construction de bon usage d'une langue cible qu'il doit être convenable avec la réalité.

La relation entre l'insécurité linguistique et la norme apparaît lorsqu'un locuteur ou un groupe social prend conscience de la manière dont il faudrait parler une langue, mais en même temps il se rend qu'il ne s'y conforme pas. Cette relation était traitée par différents chercheurs, l'une parmi eux, BEDJAOUI indique que : « le sentiment d'insécurité linguistique est directement lié à la non maîtrise de la norme et que plus le locuteur est loin de la norme, plus il se sent en insécurité, et plus il s'en approche, plus il est à l'abri de cette insécurité. »²⁹ ça veut dire que plus le locuteur maîtrise la norme plus qu'il est sécurisé .

FRANCARD²⁰ à son tour, signale que l'insécurité linguistique s'augmente avec le taux de scolarisation, parce que l'institution scolaire augmente la conscience sur un « modèle mythique et inaccessible » qui est considéré comme la norme légitime de la langue. (avec la scolarisation vient la maîtrise de la norme).

Devant ces deux avis contradictoires nous voyons que les deux décrivent la réalité mais chacun dans un contexte précis et chez un genre précis de locuteurs . Le premier s'applique dans le cas d'un locuteur qui applique la norme correctement, donc sa confiance s'augmente et son sentiment d'insécurité se diminue . Le deuxième s'applique dans le cas d'un locuteur qui a un niveau de scolarisation qui le permet de maîtriser la norme, mais il n'arrive pas à l'appliquer réellement à cause d'un problème quelconque. Alors son sentiment d'insécurité linguistique s'accroît avec l'accroît de la maîtrise de la norme qui varie géographiquement, socialement et historiquement.

²⁸ Jean Dubois 2013: 171

²⁹ BEDJAOUI NABILA L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie 2010. 14

Cependant, il arrive que certains locuteurs, lorsqu'il parlent, aient parfois conscience de s'écarter de la norme exogène pour adopter un autre langage ayant pour référence ladite norme mais enrichie d'apports extérieurs qui pourraient éventuellement provenir des langues locales du pays concerné. De cette situation peut surgir une insécurité linguistique.

7-Types de normes

Marie-Louise Moreau, dans son livre « sociolinguistique concepts de base » (1997) propose ainsi un modèle à cinq types de normes fondés sur une double conceptualisation de la langue, qui est à la fois une pratique (perçue par le locuteur ou autrui comme plus au moins prescrite, contrôlée, conforme) du discours et à la fois un discours sur la pratique (une capacité à produire dans des circonstances spécifiques des attitudes langagières, des jugements évaluatifs)

7-1- Normes de fonctionnement (objectives)

Elles désignent les habitudes linguistiques partagées par les membres d'une même communauté qui ayant la même culture. Ce sont les règles qui sous-tendent les comportements linguistiques, indépendamment de tout discours métalinguistique ou épi linguistique. Moreau souligne le fait qu'à l'intérieur d'une communauté, les locuteurs emploient le même code linguistique.

7-2- Normes descriptives

Elles décrivent les normes objectives et les rendre explicites. Elles ne peuvent pas être traitées comme descriptives que dans la mesure où elles se bornent à enregistrer les faits constatés, sans associer de jugement de valeur à la description, sans hiérarchiser les normes objectives concurrentes. . Il s'agit d'un ensemble de règles descriptives qui traitent les normes constitutives d'une manière explicite sans attacher à la description ni la classification des normes constitutives, ni des points de vues.

7-3- Normes prescriptives (sélectives)

Elles désignent un ensemble de normes objectives, une variété de la langue, comme étant le modèle à rejoindre, comme étant «la norme». Elles hiérarchisent ainsi les normes objectives concurrentes, mais elles empruntent souvent les apparences des normes descriptives dans un

discours méta ou épi linguistique explicite. Les formes valorisées se caractérisant essentiellement par une fréquence d'emploi plus élevée dans un groupe social de manière variable selon les communautés et selon les circonstances.

7-4- Normes subjectives (évaluatives)

Elles concernent les attitudes et les représentations linguistiques et entretiennent avec les normes prescriptives des rapports complexes. Elles consistent à attacher aux formes des valeurs esthétiques affectives ou morales. La hiérarchisation en fonction de la priorité à la tradition attachera aux traits de la variété privilégiée les adjectifs vrais, authentiques, purs, etc. Les normes subjectives peuvent être implicites ou explicites, en ce dernier cas, elles constituent souvent des divers stéréotypes. Elles constituent le domaine discursif dans la mesure où l'analyse sociolinguistique peut ainsi mettre à jour les représentations sociales des groupes sociaux individués par leur écart à la norme.

7-5- Normes fantasmées

Elles renvoient à la théorie de l'imaginaire linguistique. Les membres de la communauté linguistique se forgent un ensemble de conceptions sur la langue et son fonctionnement social qui ne présentent parfois qu'une zone inacceptable. Elles peuvent être individuelles ou collectives. Moreau, souligne que l'un des secteurs importants des normes fantasmées concerne la manière dont les membres de la communauté conçoivent ce qu'est la norme. Dans certaines communautés les locuteurs envisagent la norme comme un ensemble abstrait et inaccessible. Ce dernier type englobe les quatre types précédents, il consiste à illustrer la façon par laquelle les locuteurs prennent conscience de cette légitimité³⁰

8- Signes et manifestations comportementaux de l'IL/au niveau des structures grammaticales :

LABOV(1976) , dans son ouvrage sociolinguistique , a identifié quelques manifestations qui reflètent l'existence de l'insécurité linguistique « Les fluctuations stylistiques , l'hypersensibilité à des traits stigmatisés que l'on emploie soi-même , la perception erronée de son propre discours, tous ces phénomènes sont le signe d'une profonde insécurité linguistique »³¹

³⁰ Moreau 1997: 218-222

³¹ LABOV, W. 1976, Sociolinguistique, les éditions de minuit, Paris, p, 200

BOURDIEU (1982) , indique que ‘l’insécurité linguistique se manifeste chez les locuteurs par des corrections constantes au niveau du lexique , du syntaxe ... etc. Il se trouve en désarroi qui lui rend difficile de trouver les moyens linguistiques pour s’exprimer ce qui conduit au silence , l’hésitation...’³²

CALVET (1993) , montre qu’un locuteur insécurisé dévalorise sa façon de parler , et pense qu’il y’a une autre façon plus prestigieuse et plus légitime que la sienne ³³.

8-1-L’hypercorrection

C’est une forme linguistique construite de manière erronée qu'on suppose incorrect pour but de manifester une maîtrise , mais le locuteur tombe dans l’erreur et ajoute des mots voire des propositions mal placés du discours. Par exemple : Est-ce que voulez-vous un café? « Est-ce que » n'est pas nécessaire. Nous pouvons dire : « voulez-vous un café ?» et c'est bien correcte.

L.-J. Calvet explique la notion comme suit : « Croire qu'il y a une façon prestigieuse de parler sa langue implique, si l’on ne pense pas posséder cette façon de parler, qu’on tente de l’acquérir »³⁴

Pour Pierre Bourdieu : L’hypercorrection petite bourgeoise qui trouve ses modèles et ses instruments de correction auprès des arbitres les plus consacrés de l’usage légitime, académiciens, grammairiens, professeurs, se définit dans la relation subjective et objective à la “vulgarité” populaire et à la “distinction” bourgeoise.³⁵

Selon Cuq, l’hypercorrection a une corrélation étroite avec IL « l’hypercorrection est caractérisé par l’aspect « volontaire » de l’erreur. L’élève la commet en croyant éviter une autre erreur dont il a appris à se défaire.

* *Personne n’est pas venu* (pour : *personne n’est venu*) Ici, l’élève utilise les deux éléments corrélatifs de la négation, comme il a appris pour les phrases à négation « ne... pas ». Il emploie donc ce type de négation malgré la présence de l’élément à sens négatif «*personne* »³⁶.

³² BOURDIEU,P.in,MOREAU,1997,op.cit.p,171

³³ CALVET,1993,op.cit.p,51.

³⁴ CALVET, 1993 .51

³⁵ BOURDIEU, 1982 .55

³⁶ Jean Pierre Coq une, introduction à la didactique de la grammaire en ELE, 1996 p.56

8-2- L'alternance codique (code-switching)

c'est un changement de langue au cours de la même conversation, d'une même phrase ou un discours. C'est aussi l'usage fluide de deux langues où l'étudiant opère un passage d'une langue à l'autre. Ce mélange est dû à un manque de la richesse du vocabulaire qui parvient à des problèmes psychiques et d'une réalité sociale qui nous oblige d'alterner les langues pour combler le blocage.

8-3- L'échec de prendre la parole

Cette situation est liée à un manque de bagage linguistique ou à des connaissances culturelles lors d'une situation de communication où le locuteur éprouve une hésitation qui engend dans la plupart des cas à l'échec de prendre la parole.

BOURDIEU aborde cette situation au moment où l'utilisateur d'une langue n'est pas légitime à prononcer un énoncé, ce dernier est « voué à l'échec »³⁷

FRANCARD cité par MOREAU²⁴ (1997)³⁸, attire l'attention à d'autres manifestations de l'insécurité linguistique :

- Le locuteur s'intervient (intervention métalinguistique) dans son discours comme l'autocorrection par exemple .
- Le locuteur , produit des énoncés qui ont des structures simples parce qu'il se croit incapable de produire une structure complexe et correcte en même temps .
- La répétition des mots ou bien des phrases à fin d'atteindre une forme correcte détruit la structure produite .
- Le locuteur hésite avant de répondre si ses productions se conforment avec la norme ou pas et parfois il se tait ce que rend médiocre la qualité des structures des énoncés produits .

9- Les problèmes de la prise de parole :

³⁷ Bourdieu ,1982.83

³⁸ FRANCARD,inMOREAU,1997,op.cit.p,175.

Certes, parler une langue étrangère nécessite une bonne maîtrise du code c'est-à-dire de comprendre son interlocuteur et se faire comprendre, donc savoir s'exprimer. mais parler une autre langue que la sienne pose parfois des problèmes de compréhension.

comme nous avons cité précédemment que l'expression orale est la compétence la plus difficile à maîtriser, il y a certainement des étudiants ont peur de faire des fautes. comme il a dit BOUAYED.Z dans son mémoire de master intitulé « les compétences communicatives des étudiants algériens. Université de Mostaganem » Les étudiants qui appréhendent de prendre la parole, ont généralement peur d'être jugés sur leurs fautes de grammaire ou d'avoir un problème de vocabulaire.

9-1- Problèmes de grammaire

D'après HALTÉ et RISPAIL « Les apprenants du français langue étrangère ont du mal à suivre correctement l'ensemble des règles de grammaire qui leur permet de parler et de faire des échanges correctement la langue française »³⁹

Lorsqu'on dit grammaire, on met l'accent sur la syntaxe. Parmi les problèmes que rencontrent les étudiants au niveau de syntaxe: les accords et la construction des phrases, sur le choix des modes et des temps, mal placement des mots.. Ils ne connaissent pas les règles qui président à l'ordre des mots et à la construction des phrases. tous ces problèmes les empêchent de bien communiquer en langue française.

9-2- Problèmes de vocabulaire

Pour bien parler une langue, on doit connaître le vocabulaire, les mots de cette langue, et pour connaître ces mots, il est nécessaire d'être en contact régulier avec cette langue en lisant, en la pratiquant le maximum possible et effectuer beaucoup d'efforts pour penser en cette langue afin d'éviter effectivement la traduction. Et parce que les étudiant ne lisent pas beaucoup, il n'ont pas un bagage linguistique assez riche qui les permet d'effectuer des conversations en français, donc ils prononcent très souvent des phrases dans lesquelles il y a un mélange entre l'arabe et le français (alternance codique) ou ils se bloquent complètement et ne trouvent pas les mots correctes.

9-3-Problèmes de phonétique

³⁹ HALT2 :2005. 185).

Au niveau de la phonétique, les étudiants ont du mal à prononcer correctement les mots de la langue française. Ces problèmes sont liés au fait à certains phonèmes qui n'existent pas dans la langue arabe. Parmi lesquels : [y], [ə], [ã]. Le son [y], par exemple : communiquer [komynike], du [dy], une [yn]. Le son [ã], par exemple : en [ã], ensemble [ãsäbl]. Les étudiants prononcent souvent mal ces sons.

9-4- Problèmes de conjugaison

La conjugaison est un facteur très important pour la construction des phrases, mais la plupart des étudiants trouve des difficultés à conjuguer les verbes correctement au temps et au mode précis (le conditionnel et le subjonctif) car ils confendent entre les terminaisons surtout avec les verbes irréguliers. En outre, le mal choix du temps peut détruire le sens de la phrase.

10- Certaines recommandations didactiques suggérées pour se débarrasser du sentiment de l'insécurité linguistique.

L'insécurité linguistique représente un problème ou un sentiment que confronte chaque étudiant face à une langue étrangère et qui exige d'une façon ou d'une autre un ensemble de solutions dans le but de l'éliminer ou au moins le réduire pour qu'on puisse créer un climat adéquat où les apprenants s'expriment librement.

Les didacticiens proposent plusieurs méthodes d'enseignement et d'apprentissage pour entourer la séance et favoriser la maîtrise de la langue.

- l'apprenant doit apprendre la langue française par amour car apprendre une nouvelle langue c'est découvrir une nouvelle culture, civilisation et un nouveau mode de vie, et cela en lisant. La lecture est la meilleure méthode pour enrichir son bagage lexicale et développer ses capacités langagières.
- Les aspects psychologiques chez l'apprenant sont la cause de l'absence de confiance en soi, par exemple la mal formation, la peur ou avoir une personnalité faible.

« C'est quand j'ai l'impression que mes connaissances langagières et linguistique ne sont pas à la hauteur de ce qui m'est demandé .Que mes connaissances de langues ne suffisent pas .Qu'un locuteur natif devait être à ma place et que moi je ne suis pas locutrice native je suis insuffisante »⁴⁰

⁴⁰ M, Roussi 2009

- Former les apprenants à accepter les différences et que tout le monde est sujet à l'insécurité linguistique même leurs enseignants.

« toute langue normée, du fait même de l'existence de normes, ne peut éviter de générer chez ses locuteurs un taux minimal d'insécurité linguistique. Ce seuil minimal serait, pour l'essentiel, attribuable au fait que tout locuteur sait bien qu'il ne maîtrise pas parfaitement sa langue, qu'il ne peut en connaître toutes les subtilités, etc. »⁴¹

- Envisager l'appropriation en termes d'expérience, de parcours personnels en insistant sur le vécu et la compréhension.
- S'accepter en tant qu'«appropriant » du français (au sens génitif, d'une partie du français), qui ne se réduit pas au français de France mais dans une optique polynomial incluant les diverses variétés et normes de francophonies dans un projet qui ne s'arrête pas à la fac mais qui se poursuit tout au long de la vie ⁴²

Selon, Maria Roussi (2019) dans un entretien au café du FLE; où elle a assuré certaines solutions pour réduire un peu cette insécurité linguistique représentantes comme suit :

- la préparation préalable des leçons aident les élèves à avoir une idée sur ce qu'ils vont apprendre et ils peuvent participer au cours.
- les professeurs doivent éviter l'habitude répétitive d'attirer l'attention des élèves sur leurs erreurs; parce que le fait de signaler ses erreurs à chaque fois où ils participent, les met dans une situation de peur.
- Le développement des stratégies de présentation qui traitent les mauvaises situations dans lesquelles les élèves ont tombé en les motivant à prendre la parole.
- Le recours aux médias francophonies avec tout ses formes :TV, internet et même des moteurs de recherche pour développer l'écoute chez l'apprenant pour qu'il apprenne la prononciation correcte des mot

⁴¹ Robillard, 1996 : 68

⁴² Ali BECETTI.2019

Conclusion

Pour conclure, le phénomène de l'insécurité linguistique se manifeste par rapport aux représentations linguistiques qui en constituent la principale cause. En outre, la norme et l'insécurité linguistique sont fortement liées car le locuteur insécurisé ne maîtrise pas la norme. Donc, c'est à l'apprenant de trouver des solutions afin de surmonter cet obstacle. Alors, il faut qu'il maîtrise la norme et accepte les méthodes utilisées par ses enseignants et participe dans les interactions orales pour apprendre la langue.

.

Partie pratique

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons analyser les données collectées lors des enregistrements pour étudier la façon de parler des étudiants de première année licence à l'université de Abbas laghrour khenchela lors d'une communication orale et examiner le sentiment de l'insécurité linguistique sur leurs propos et l'enchaînement de leurs idées lors de la présentation ou de la réponse aux questions posées.

I. La collecte des données**1-1- Terrain**

Nous avons choisi comme lieu d'enquête notre université, l'université abbas laghrour, khenchela, plus particulièrement la faculté des lettres et des langues, département de français.

1-2- L'échantillon

Notre échantillon de recherche est représenté par une dizaine d'étudiants de 1ère année français de l'université de Abbas laghrour Khenchela , le choix de cet échantillon n'était pas gratuit , nous avons choisi les étudiants de 1ère année parce qu'ils sont au début de leur cursus universitaire et dans un point de translocation d'un système d'étude à un autre qui les oblige à être en contact avec une langue qui leur était étrangère , nous avons choisi des étudiants de différents niveaux (excellent , moyen et faible)

1-3- Le cadre spatio-temporel:

Ces enregistrements sont accomplis dans une salle de notre département durant deux jours, 3 heures par jours, nous avons réalisé dix entretiens avec difficulté parce que la plupart des étudiants refusent la collaboration lorsqu'ils savent qu'ils s'agit d'un entretien oral et il disent qu'ils sont faibles à l'oral et ils ont peur de ne pas pouvoir répondre aux questions , ils ont refusé de parler pour préserver leurs faces , et nous sommes arrivés à peine à convaincre quelques-uns .

1-4- L'outil d'investigation

Afin de bien mener notre recherche nous avons fait recours à l'enregistrement présenté sous forme d'un entretien qui nous sert à faire d'une pierre deux coups , poser des questions précises qui nous servent dans notre travail et vérifier le degré de l'insécurité linguistique chez les étudiants.

1-5-L'enquête

Dans cet entretien mené auprès des étudiants de 1ère année français, nous leur avons posé des questions mixtes (ouvertes et fermées) que nous pouvons répartir en trois types du point de vue de leurs buts, le premier type est celui des questions générales qui nous aident à nous renseigner sur l'enquêté .

Le deuxième type est celui des questions qui ont pour but de vérifier implicitement l'existence du sentiment de l'insécurité linguistique chez les enquêtés.

Le troisième type des questions est celui des questions qui poussent l'enquêté à s'exprimer oralement , la chose qui nous aide à identifier les manifestations de son insécurité linguistique au niveau des structures grammaticales à l'oral

1-6- Le support utilisé

Nous avons utilisé le magnétophone comme un moyen pour enregistrer l'ensemble d'interactions verbales effectuées par les étudiants de 1ère année licence en FLE.

2- Le corpus

Le corpus collecté grâce à cette enquête est sous forme d'une dizaine d'enregistrements vocaux qui varient en terme de durée de 1 minute et 24 secondes à 3 minutes et 03 secondes dont l'ensemble est de 22 minutes.

II. Analyse et interprétation des données .

Cette analyse sera effectuée en deux étapes ; une première étape pour évaluer le taux d'insécurité linguistique à l'oral, et une deuxième pour analyser les erreurs grammaticales produites par les enquêtés.

1. Critères d'analyse

Nous avons deux types de données à analyser :

1.1. Les données quantitatives

Ce sont des données numériques collectées grâce aux :

- Questions de renseignements sur l'informateurs .
- Questions pour l'identification de l'insécurité linguistique chez les enquêtés d'une manière implicite ou indirecte .

1.2. les données qualitatives

Ce sont des données qui servent à décrire la qualité des productions langagières et identifier les signes de l'insécurité linguistique chez les enquêtés.

l'analyse sera faite en deux étapes :

1.2.1. La première étape

- Les hésitations , le silence , les répétitions et les autocorrections
- La prononciation, le niveau de l'oral et les comportements gestuels des informateurs.

1.2.2. La deuxième étape

- Les productions linguistiques sont-elles adéquates avec la norme ? (la conjugaison des verbes , l'accord en genre et en nombre , les structures morphosyntaxiques ...etc.)

Tableau présentant les renseignements des informateurs :

<i>Les informateurs</i>	<i>Sexe</i>	<i>Age</i>
Inf.01	Féminin	19 ans
Inf.02	Féminin	20 ans
Inf.03	Féminin	19 ans
Inf.04	Féminin	20 ans
Inf.05	Féminin	21 ans
Inf.06	Féminin	21 ans
Inf.07	Féminin	19 ans
Inf.08	Féminin	22 ans
Inf.09	Féminin	21 ans
Inf.10	Féminin	20 ans

Tableau représentant les différentes marques qui vont apparaitre lors de la transcription des enregistrements et leurs significations :

Marque	Signification
-	Pause courte (1à2 second)
---	Pause longue (3à4 second)
0	Silence
Euh	Hésitation
+	Répétition
=	Recours á la langue arabe

1- L'analyse et la transcription des enregistrements

Enregistrement n° 1

«dans le cadre d'une recherche que nous menons pour la réalisation d'un mémoire de master sur l'insécurité linguistique, nous vous demandons de bien vouloir répondre à nos questions. >>

E: Bonjour, comment-allez-vous?

I: Bonjour; je suis - euh - très bien.

E : voulez-vous vous présenter ? (nom / âge / études).

I : ---

(L'enquêteur répète la question avec plus d'explication)

I: Ah, euh, euh, je suis euh Manel ; je suis étudiante la + langue française

université et euh euh+ --- . et j'habite à tazougaret et euh et j'ai 19 ans.

E: pourquoi avez vous choisi le français comme spécialité ?

I: parce que+ j'aime le français et euh je réussie dans cette langue.

E : Trouvez-vous des difficultés en cette langue ?

I: oui, oui il y a beaucoup – des difficultés.

E : Aimez vous lire des livres ?

I: euh non j'aime pas lire parceque euh je compris pas le sens parfois.

E: est-ce vous hésitez à prendre la parole en classe ? pourquoi ?

I : ---

(L'enquêteur explique) Est ce que vous pouvez parler devant vos camarades en classe ?

I : euh euh non je peux pas parce que les fautes euh ...

E: Que faites vous pour améliorer votre niveau ?

I : euh rien (avec un sourire)

E : Je vous remercie pour votre collaboration.

I : derien.

1 ère étape	hésitation	pause	Répétion/ correction	Niveau de l'oral	
	5 fois	3 fois	2 fois	Pronociation	Comportements gestuels
				pronociation moyenne	des gestes qui reflètent son stress, elle regarde le sol et parfois ses camarades.
2 ème étape	conjugaison	Accord (en genre et en nombre)		structure morphosyntaxique	
	elle a commet une seule faute : "je compris"	elle a bien accordé		l'étudiante répond avec des phrases simples et courtes, elle a un problème de préposition "je suis étudiante la + langue française " "je réussie dans cette langue"	

Commentaire

Selon cet enregistrement, nous remarquons que cette étudiante ne comprend pas facilement les questions posées et c'est à l'enquêteur à chaque fois de répéter et expliquer, elle reste silencieuse pendant des moments pour qu'elle puisse réfléchir afin de trouver les mots adéquats pour répondre. L'utilisation fréquente du « euh », « euh », illustre bien cette hésitation lors de la prise de parole. Sa prononciation est acceptable mais elle est pleine de fautes et des phrases mal construites.

Enregistrement n : 2

E : «dans le cadre d'une recherche que nous menons pour la réalisation d'un mémoire de master sur l'insécurité linguistique, nous vous demandons de bien vouloir répondre à nos questions. >>

I : euh bah oui, avec grand plaisir.

E : voulez-vous vous présenter ? (nom / âge / études).

I : bien sûr, je m'appelle Donia, j'ai 20 ans, je suis étudiante en première année

E : Est ce que le français est votre choix personnel ?

I : oui bien sûr

E : pensez-vous que vous parlez bien le français ?

I : Euh, Oui, je parle le français très bien.

E : Trouvez-vous des difficultés au niveau de l'apprentissage de cette langue?

I : oui, bien sûr

E : Par exemple ?

I : la conjugaison, euh la littérature est difficile beaucoup, trop difficile,

E : est-ce vous hésitez à prendre la parole en classe ? pourquoi ?)

I : euh oui un peu, parceque+ j'ai la peur de faire des fautes.

E : est-ce que vous trouvez plus de difficultés à l'oral ou à l'écrit ?

I : oui, les deux

E : et vous faites quoi pour dépasser ces difficultés ?

I : j'essaye toujours de lire des livres pour améliorer mon niveau.

E : quel genre de livre lisez-vous ?

I : je lis les romans, j'aime les romans de Guy de Maupassant.

E : c'est bien, bonne continuation et merci pour votre collaboration.

I : je vous en prie.

	hésitation	pause	Répétition/ correction	Niveau de l'oral	
1 ère étape	3 fois	aucune pause	elle s'est corrigée " difficile beaucoup, trop difficile, "	pronociation	Comportements gestuels
				Une bonne prononciation	ses gestes montrent qu'elle était à l'aise et confiante "Oui, je parle le français très bien."
2 ème étape	Conjugaison		Accord (en genre et en nombre)		structure morphosyntaxique
	elle a bien conjugué les verbes.		elle a fait l'accord d'une maniere correcte		-mal placement de l'adverbe " je parle le français très bien." - elle a ajouté l'article dans "parceque j'ai la peur de faire des fautes.

Commentaire

Nous remarquons globalement que cette étudiante a l'air confiante et a une très bonne prononciation, elle a hésité un peu pour réfléchir avec l'utilisation de "euh", Généralement, ses structures des phrases sont acceptables et courtes pour ne pas commettre des fautes, elle réfléchit avant de produire les énoncés.

Enregistrement n : 3

E: bonjour, comment allez-vous?

I: bien, merci

E: «dans le cadre d'une recherche que nous menons pour la réalisation d'un mémoire de master sur l'insécurité linguistique, nous vous demandons de bien vouloir répondre à nos questions. >>

I: oui

E : voulez-vous vous présenter ? (nom / âge / études).

I : oui bien-sûr , euh ! je m'appelle Maram, j'ai euh ! 19 ans , euh !

j'étude la langue française.[en quelle année ?] . euh ! le première année.

E : bien , pourquoi avez-vous choisi le français comme spécialité ?

I : euh parce que je aime cette langue beaucoup, euh voilà

E : d'accord ,pensez-vous que vous parlez bien le français ?

I : euh ! non euh ! (hésitation) pas très bien .

E : d'accord , en classe , y'a-t-il des étudiants qui parlent mieux que vous ?

I : bien-sûr , il y'a des étudiants qui parlent le français très très bien .

E : donc vous hésitez à prendre la parole en classe ?

I : hhhh oui, bien sur.

E : pourquoi ?

I : euh ! parce que euh parce que je ne sais pas bien.

E: trouvez-vous des difficultés á l'oral ou á l'écrit?

I: les deux.

E: en quoi exactement?

I: euh--- la conjugaison, le syntaxe euh 0.

E: quelles sont les méthodologies employées par les professeurs pour améliorer vos niveau ?

I: euh --- ils utilisent la dialogue

E: ils ne vous propose pas de lire des livres et faire des fiches de lecture?

I: oui, mais j'aime pas lire, c'est difficile.

E: d'accord, on vous remercie.

I: derien.

	hésitation	pause	Répétition/ correction	Niveau de l'oral	
1 ère étape	9 fois	3 fois	elle répète le mot parce que	pronociation	Comportements gestuels
				une pronociation acceptable.	regard vers la table, des sourires lorsqu'elle se bloque, elle était vraiment anxieuse. beaucoup d'interjections et d'hésitation,des poses vides pour réfléchir , elle trouve difficilement le vocabulaire qui le sert à répondre
2 ème étape	conjugaison		Accord (en genre et en nombre)		structure morphosyntaxique
	j'étude au lieu de j'étudie, je aimer elle n'a pas conjugé le verbe		le premiere année le syntaxe la dialogue		- un manque de préposition dans " le premiere année." - mal placement de l'adverbe beaucoup dans " je aimer cette langue beaucoup" et de l'adverbe très bien dans " parlent le français très très bien "

Commentaire

cette étudiante a explicité des manifestations d'insécurité linguistique, trop d'hésitations et des moments de silence ce qui a influencé sur ses productions : des phrases très courtes et simples, mal placement des unités du discours, des erreurs de conjugaison et d'accord.

Enregistrement n : 4

E: bonjour, comment allez-vous?

I: bien, merci

E: «dans le cadre d'une recherche que nous menons pour la réalisation d'un mémoire de master sur l'insécurité linguistique, nous vous demandons de bien vouloir répondre à nos questions. >>

I: oui avec plaisir.

E : voulez-vous vous présenter ? (nom / âge / études).

I : c'est Lina, 20 ans, étudiante en première année français.

E : bien , le français est-il votre choix personnel ?

I : oui, c'est ma langue préférée.

E: comment vous trouvez votre niveau en français?

I: ca va, je parle bien le français et je trouve pas beaucoup de difficultés.

E : très bien, en classe , y'a-t-il des étudiants qui parlent mieux que vous ?

I : peut être oui, il ya de bon éléments mais la plupart font beaucoup d'erreurs.

E: Et vous, est ce que vous hésitez à prendre la parole en classe ?

I : euh non, au contraire j'aime bien parler en classe et exprimer mes idées.

E: préférez-vous l'oral ou l'écrit?

I: personnellement, je préfère l'oral parce que je trouve facile par rapport à l'écrit, à l'écrit je fais beaucoup d'erreurs à l'écriture

E: et que faites vous pour éviter ces erreurs?

I: j'essaye toujours d'écrire et faire attention aux erreurs.

E: et pour la lecture?

I: oui, je lis beaucoup les livres des mon enfance.

E: vous aimez quel genre de livre ?

I: je lis+tous les genres hhhh

E: d'accord, on vous remercie pour votre collaboration.

I: avec plaisir, bon courage aussi pour vos mémoire.

	hésitation	pause	Répétion/ correction	Niveau de l'oral	
1 ère étape	une seule fois.	elle n'a fait aucune pause.	une seule répétition " je lis"	pronociation	Comportements gestuels
				une bonne prononciation	elle essaye aussi de cacher son stress et se montrer forte et confiante mais quand même elle s'est stressée un peu en craquant les doigts et un sourire au cas du blocage.
2 ème étape	conjugaison		Accord (en genre et en nombre)		structure morphosyntaxique
	aucune erreur de conjugaison		vos mémoire au lieu de votre mémoire		elle répond par des phrases précises, un manque d'un pronon dans la phrase " je trouve facile " au lieu de " je le trouve facile" Des fautes d'écriture au lieu d'orthographe.

Commentaire

Le taux d'insécurité était moins élevé par rapport aux autres étudiantes, elle était moins stressée, il n'a hésité qu'une seule fois. Dans ses productions linguistiques, elle n'a pas commis assez d'erreurs, il est juste important de signaler que elle aussi n'a pas répondu par des phrases longues et bien claires, mais ses phrases étaient tellement concises et précises.

Enregistrement n : 5

E: bonjour, comment allez-vous?

I: hamdoulilah.

E: «dans le cadre d'une recherche que nous menons pour la réalisation d'un mémoire de master sur l'insécurité linguistique, nous vous demandons de bien vouloir répondre à nos questions. >>

I: ok.

E : voulez-vous vous présenter ? (nom / âge / études).

I: je m'appelle khadidja, j'ai 21 ans, j'ai+une étudiante français á khenchela.

E: le français est-il votre choix personnel?

I: euh oui,

E: aimez-vous cette langue ?

I: - oui,

E: comment vous trouvez votre niveau en français?

I: ca va

E: est ce que vous hésitez à prendre la parole en classe ?

I: 0

l'enquêteur répète la question avec explication.

I: 000

E: Je vous remercie.

I: derien.

1 ère étape	hésitation	pause / silence	Répétion/ correction	Niveau de l'oral	
	une seule fois	2 fois	la répétition de j'ai	pronociation	Comportements gestuels
				des mots mal prononcés	l'étudiante était très anxieuse, elle a difficilement accepté de faire l'entretien, elle disait qu'elle est trop timide et ne sais pas parler.
2 ème étape	conjugaison	Accord (en genre et en nombre)		structure morphosyntaxique	
	mal placement de l'auxiliaire " j'ai étudiante " au lieu de je suis.	elle n'a rien dit pour accorder.		elle a répondu á une seule question par une phrase courte dans laquelle elle a mal choisi l'auxiliaire avec un manque de préposition " j'ai une étudiante français"	

Commentaire

cette étudiante a refusé de faire l'entretien et a dit que même en classe elle n'ose pas de prendre la parole, son langage corporel reflète une forte anxiété et un malaise conduits par l'insécurité linguistique, pour les autres questions elle suffit par dire oui, après elle s'est totalement bloquer et n'a pas compris les questions posées pour cela elle faisait recours au silence

Enregistrement n : 6

E: bonjour, comment allez-vous?

I: ça va

E: «dans le cadre d'une recherche que nous menons pour la réalisation d'un mémoire de master sur l'insécurité linguistique, nous vous demandons de bien vouloir répondre à nos questions. >>

I: oui

E : voulez-vous vous présenter ? (nom / âge / études).

I : je m'appelle aya, j'ai 21 ans, j'étude le français (en quelle année ?) première année.

E : avez-vous choisi le français par amour ?

I : non euh= (خيرت لي ماما)

E: et comment étudiez-vous une spécialité que vous n'aimez pas?

I: je sais pas.

E : trouvez-vous beaucoup de difficultés ?

I : - oui, surtout l'oral.

E: est ce que vous hésitez à parler en classe ?

I : oui beaucoup.

E: et comment vous allez poursuivre vos études dans ce cas ?

I: je sais pas - je bloquer l'année= الباك نعاود

E: d'accord, j'espère que vous trouveriez ce que vous aimez.

I: merci.

1 ère étape	hésitation	pause	Répétion/ correction	Niveau de l'oral	
	une seule fois	deux fois	aucune répétition	pronociation	Comportements gestuels
				pronociation moyenne	les signes de l'anxiété étaient trop claires sur cette étudiante, elle paraît vraiment perturbée
2 ème étape	conjugaison		Accord (en genre et en nombre)		structure morphosyntaxique
	je bloquer l'année, elle n'a pas conjugé le verbe.		/		elle répond par des fréquemment par des mots.

Commentaire

A partir de cet enregistrement, nous disons que l'éducation par amour facilite la tâche de l'apprentissage, ce qui n'est pas le cas de cette étudiante qui étudie pour le choix de sa mère, elle n'avait même pas l'envie de parler, donc le taux de l'insécurité linguistique était trop élevé chez elle, en répondant par des mots et faisant des moments de pause et quand elle s'est bloquée, elle a recouru à la langue arabe pour s'exprimer.

Enregistrement n : 7

E: bonjour, comment allez-vous?

I: ça va

E: «dans le cadre d'une recherche que nous menons pour la réalisation d'un mémoire de master sur l'insécurité linguistique, nous vous demandons de bien vouloir répondre à nos questions. >>

I: oui, bien sûr

E : voulez-vous vous présenter ? (nom / âge / études).

I : oui , je m'appelle euh ! malek, j'ai 19 ans , euh ! je suis étudiante en 1ère année français .

E : bien , pourquoi avez-vous choisi d'étudier le français ?

I : euh ! bon ! le français pa- euh ! c'est+ une -- ! parce est utilisé beaucoup en Algérie. et -j'aime être enseignant en français.

E : d'accord, pensez-vous que vous parlez bien le français ?

I : euh je pense non , mais - j'étudie pour améliorer mon niveau.

E: d'accord, en classe, y'a-t-il des étudiants qui parlent mieux que vous ?

I : bien-sûr il ya beaucoup.

E : d'accord , Que pensez vous du module de l'oral ?

I : euh je+ suis pas fort, c'est le module difficile pour les étudiants.

E : très bien , est-ce vous hésitez à prendre la parole en classe ?

I : oui bien-sûr euh ! je+ suis un peu timide surtout au début (et maintenant ? euh -maintenant je pense ça va

E : donc vous avez le courage de participer en classe ?

I: oui bien-sûr,

E : et pour la lecture, aimez-vous lire ?

I : j'aime pas beaucoup la lecture (pourquoi ?) euh il ya des textes trop longues et difficiles mais - je lu des fois. je+ regarde des films beaucoup.

E: et quand vous regardez les films, vous comprenez ?

I : oui un peu, je peux comprendre l'histoire.

E: je vous remercie pour votre collaboration.

I: je vous en prie.

	hésitation	pause	Répétition/ correction	Niveau de l'oral	
	huit fois	quatre fois	quatre fois	pronociation	Comportements gestuels

<p>1 ère étape</p>				<p>elle a un problème avec les voyelles "i et é"</p>	<p>les signes de traque apparaissent au niveau de son visage, ses regards, des gestes avec les mains vers la table, elle utilise beaucoup des interjections, des moments de pause à chaque fois.</p>
<p>2 ème étape</p>	<p>conjugaison je lu au lieu de je lis je peux pas comprend au de je peux pas comprendre</p>	<p>Accord (en genre et en nombre) je sus pas fort au lieu de forte enseignant au lieu d'enseignante des textes trop longues au lieu de longs</p>	<p>structure morphosyntaxique Les fréquentes hésitations et répétitions ont détruit la structure des phrase. - mal placement de l'adverbe beaucoup et de la préposition en au lieu de "de" " parce est utilisé beaucoup en Algérie. et -j'aime être enseignant en français." - elle oublie le que dans "je pense " - "c'est le module difficile" le plus difficile. - mal placement de l'adverbe beaucoup dans " je regarde des films beaucoup.</p>		

Commentaire

selon l'enregistrement, cette étudiante a la volonté d'apprendre le français malgré qu'elle avoue qu'elle ne le pratique pas bien, elle n'était pas à l'aise et a hésité plusieurs fois et a fait des pauses mais quand même elle a fait des efforts, mais plus qu'elle parle plus qu'elle commet des erreurs de conjugaison, d'accord et de mal placement des mots et détruit la structure de ses productions linguistiques.

Enregistrement n : 8

E: bonjour, comment allez-vous?

I: très bien, merci

E: «dans le cadre d'une recherche que nous menons pour la réalisation d'un mémoire de master sur l'insécurité linguistique, nous vous demandons de bien vouloir répondre à nos questions. >>

I: oui, avec un grand plaisir.

E : voulez-vous vous présenter ? (nom / âge / études).

I; euh ! je m'appelle Samia , j'ai 22 ans , je suis étudiante en langue française , à l'université de khenchela

E: très bien , pourquoi avez-vous choisi d'étudier le français ?

I : c'est un choix personnel et parce au lycée j'étudie, j'ai étudié pardon la filière des langues étrangères.

E: très bien , pensez-vous que vous parlez bien le français ?

I: j'aimerais bien parler couramment mais pour le moment je fais des fautes.

E: en classe , y'a-t-il des étudiants qui parlent mieux que vous ?

I : euh, je pense pas. la plupart sont faibles.

E: Quel est le module qui vous semble le plus difficile ?

I: pour moi, je pense pas qu'il ya des modules difficiles mais par rapport aux professeurs, il ya des professeurs difficiles (vous voulez dire qu'ils sont très sévère avec vous ?) oui, c'est ça .

E: et pour l'oral ?

I : pour moi, l'oral c'est la pratique, il faut pratique pour parler bien.

E: donc vous n'hésitez pas à prendre la parole en classe ?

I : non, je n'hésite jamais à prendre la parole en classe , même je fais parfois des fautes mais je participe

E: lisez-vous des livres?

I: oui je lis parfois, (quel genre de livres lisez-vous?) j'aime les nouvelles.

E : d'accord , merci beaucoup.

I : c'est tout ?

E: [oui] merci

I: avec plaisir, bon courage pour votre travail.

	hésitation	pause	Répétition/ correction	Niveau de l'oral	
1 ère étape	deux fois	aucune pause	j'étudie apres elle s'est corrigé " j'ai étudié "	pronociation	Comportements gestuels
				une bonne prononciaton	elle était un peu à l'aise par rapport aux autres , ses regards étaient fixés vers l'enquêteur, elle était perturbée un peu au début mais après elle a bien parlé en utilisant les mains de manière fréquente.
2 ème étape	conjugaison		Accord (en genre et en nombre)		structure morphosyntaxique
	il faut pratique, le deuxieme verbe doit etre á l'infinitif		elle a bien accordé		- mal placement de l'adjectif bien dans " pour parler bien.' - " même je fais " pour dire même si je fais

Commentaire

Cette étudiante a accepté facilement de faire l'entretien parce qu'elle se sent confiante et parce qu'elle a le désir de parler car elle sait que c'est la méthode la plus bénéfique pour s'améliorer en disant que l'oral est la pratique. ses comportements reflètent une insécurité linguistique, ce qui conduit des erreurs de conjugaisons et de mal placement de certains unités de discours.

Enregistrement n : 9

E: bonjour, comment allez-vous?

I: bien hamdoulilah

E: «dans le cadre d'une recherche que nous menons pour la réalisation d'un mémoire de master sur l'insécurité linguistique, nous vous demandons de bien vouloir répondre à nos questions. >>

I: d'accord.

E : voulez-vous vous présenter ? (nom / âge / études).

I :euh je m'appelle maya, j'ai 21 ans, j'étudie le français, - première année.

E : avez-vous choisi le français par amour ?

I : non, moi j'aime l'anglais

E: et comment étudiez-vous le français?

I: j'ai pas euh --- = فلونقلي فالباك مليحة نقطة ماديتش فرونسي مدولي

E : trouvez-vous beaucoup de difficultés en français cette année?

I : oui, = فرونسي منعرفش

E: et comment vous allez faire?

I: = الباك نعاود

E: d'accord, je vous souhaite bon courage.

I: merci.

1 ère étape	hésitation	pause	Répétion/ correction	Niveau de l'oral	
	deux fois	deux fois	/	pronociation	Comportements gestuels
				elle n'a pas trop parlé pour examiner sa pronociation	elle était anxieuse , les mains serrées des regards perturbés et des mouvements aléatoires.
2 ème étape	conjugaison		Accord (en genre et en nombre)		structure morphosyntaxique
	elle n'a pas répondu avec des phrases pour détecter les erreurs.		/		cette étudiante était gravement perturbée, elle n'arrivait même pas á répondre aux questions et lorsqu'elle n'a pas trouvé les mots elle répond en arabe

Commentaire

Selon cet enregistrement, Nous remarquons que cette étudiante est très différente parce qu'elle a un grand désir d'étudier l'anglais et elle considère le français comme un choix obligatoire. En effet le choix de spécialité joue un rôle primordiale pour l'apprentissage donc nous avons vu qu'elle étudie une spécialité qu'elle n'aime pas, donc elle n'a pas trop parlé en français et elle a eu recours à la langue arabe pour répondre malgré qu'elle comprends bien les questions mais elle n'arrive pas à répondre en français.

Enregistrement n : 10

E: bonjour, comment allez-vous?

I: très bien, merci

E: «dans le cadre d'une recherche que nous menons pour la réalisation d'un mémoire de master sur l'insécurité linguistique, nous vous demandons de bien vouloir répondre à nos questions. >>

E : voulez-vous vous présenter ? (nom / âge / études).

I : je m'appelle rania, j'ai 20 ans, j'habite á kenchla centre ville et je suis étudiante en langue française.

E : avez-vous choisi le français par amour ?

I : euh c'est pas par amour mais c'est obligé (comment) j'ai pas le choix, mais quand même je peux l'étudier ya ma mère un enseignante de français aussi.

E: ah c'est bien, comment trouvez-vous les modules de la première année ?

I: il ya des modules qui j'aime pas (par exemple ?) euh la littérature, la linguistique

E : trouvez-vous beaucoup de difficultés ?

I: oui,

E: et pour l'oral ? est ce que vous vous exprimer aisément?

I: l'oral ! + est un peu difficile, on fait beaucoup de fautes

E : mais vous êtes en première année, vous allez vous améliorer ?

I: oui bien sur avec le temps on s'améliore notre niveau.

E: est ce que vous participer en classe ou vous hésitez à prendre la parole?

I : parfois oui, parfois non ça dépend les professeurs hhhh (comment) il ya des profs trop sévères, on ne peut pas parler dans la séance.

E: et pour vous, vous faites quoi pour améliorer votre niveau ?

I: il ya maman qui aide moi toujours.

E: elle vous propose de lire des livres ?

I: oui parfois elle oblige moi pour lire des romans ou des histoires.

E: d'accord, merci beaucoup pour votre participation.

I: oui, avec plaisir.

1 ère étape	hésitation	pause	Répétition/ correction	Niveau de l'oral	
	une seule fois	aucun moment de pause	répétition du mot " l'oral "	Pronociation	Comportements gestuels
				une prononciation moyenne avec des fautes acceptables	des regards aléatoires, elle parle beaucoup avec les mains un stress moins élevé par rapport à certains étudiants
2 ème étape	conjugaison	Accord (en genre et en nombre)		structure morphosyntaxique	
	- mal choix du temps employé dans "c'est obligé, j'ai pas le choix "	un enseignante		- " il ya des modules qui j'aime pas" elle doit dire que j'aime pas - un problème dans le verbe pronominal " on s'améliore notre niveau" soit on s'améliore soit on améliore notre niveau. Un problème lors des pronoms " aide moi " au lieu de m'aide...	

Commentaire

Selon Rania nous remarquons que l'entourage influence et encourage à l'apprentissage des langues étrangère. elle trouve beaucoup d'aide de la part de sa mère mais quand même elle s'est stressée ce qui la conduit de comettre des erreurs de conjugaison et de la construction des phrases pourtant qu'elle comprend les questions facilement.

Les marques d'insécurité linguistique

les marques qui peuvent apparaître lors de la communication orale :

1- La pause

Le plus remarquable dans une situation de communication est les moments de pause que le locuteur fait, ce moment de silence est considéré comme un moment de réflexion pour pouvoir reproduire l'énoncé de manière correcte. Michel BILLIERE souligne que : « le locuteur marque des pauses pour : respirer, chercher des mots, planifier le contenu de son message, structurer son énoncé, mettre en évidence ses idées et partager son temps avec son interlocuteur »¹

2- L'hésitation

c'est un moment qui désigne la faiblesse et l'indécision du locuteur dans lequel il cherche le mot adéquat pour s'exprimer, comme il peut être mis dans une situation psychologique délicate à savoir : la timidité, l'angoisse, le stress ou bien l'anxiété, il est marqué par la répétition du phatème « euh ».

3- Les énoncés inachevés

les énoncés inachevés sont considérés comme : « des traces laissées dans le discours par le travail de la production discursive fourni par les interlocuteurs »².

c'est-à-dire que le locuteur n'arrive pas à compléter la phrase ou l'énoncé pour telle ou telle raison dans une interaction, il fait des moments de silence. En classe, les étudiants rencontrent des difficultés lors de la situation de communication (de grammaire, de syntaxe, de conjugaison ou de vocabulaire) ce qui les empêche de compléter leurs expressions et d'avoir une production correcte.

4- La répétition

FARACO dit que la répétition est : « la reproduction verbale de tout ou une partie d'un segment ».³

La répétition est donc la reprise d'une phrase ou d'un énoncé déjà reformulé pour la compréhension ou l'explication des paroles, on trouve que certains apprenants demandent la répétition des questions pour bien comprendre et aussi au moment de la réponse ils répètent les phrases et les mots peut être pour profiter d'un petit moment de réflexion.

¹ BILLIERES M., Les pauses, leur importance dans la production de la parole, 2016, in : <http://www.verbotonale-phonetique.com/pauses-importance-production-parole/> consulté le 13/04/2018

² BERNARD P., Les données et leur rôle dans l'acquisition d'une langue non maternelle, 1996, in : <https://cediscor.revues.org/402> consulté le 21/04/2018

³ FARACO M., Répétition, acquisition et gestion de l'interaction sociale en classe de L2, 2002, in : <https://aile.revues.org/788> consulté le 21/04/2018

5- La recherche des mots

Selon BENVENISTE : « Chacun de nous, en parlant, cherche ses mots, et en énumère souvent plusieurs avant de trouver le bon. »⁴. Lors d'une communication orale le locuteur cherche et ses mots pur choisir le plus adéquat, cela renvoi à son état d'insécurité linguistique qui se reflète par un sentiment de mal à l'aise envers l'usage de la langue.

6- Le recours a la langue arabe

Lors de la prise de parole, les étudiants alternent souvent les deux langues. Ce mélange de codes peut être considéré comme une stratégie pour combler les compétences insuffisantes et le manque lexical en langue française. «*L'alternance codique dans la conversation peut se définir comme la juxtaposition à l'intérieure d'un même échange verbal de passage où de discours appartient à deux système ou sous-système grammaticaux différent* »⁵ dans ce moment, les étudiants font des pauses ou d'hésitations ce qui montrent qu'ils ont du mal à trouver des mots convenables pour s'exprimer. En effet, ils font appel à l'arabe quand ils ignorent ou oublient les mots en français. En bref, nous constatons que l'interaction verbale et la communication en français en dehors de la classe est un bon moyen d'apprentissage. Il faut aussi que les étudiants s'intéressent au module de l'orale pour développer et améliorer leurs compétences linguistiques.

7- Les autocorrections

BENVENISTE affirme que : « Les autocorrections montrent le contrôle que nous exerçons sur notre langage tout en le produisant. »⁶ c'est l'une des marques de l'insécurité élocutive est pendant l'interaction verbale. c'est une stratégie faite aussi par les natifs

8- Les comportements des locuteurs

Lors des enregistrements nous avons remarqué que les locuteurs en état d'insécurité élocutive font des comportements corporels notamment ils bougent d'une manière inconsciente, il ya aussi les mains qui tremblent, certains craquent les doigts, le regard est fixée au plafond ou sur la table. Benveniste ajoute concernant cette perspective que : « Le mode de production de la langue parlée fait que les locuteurs hésitent, répètent, se corrigent et laissent certaines parties inachevées. On peut voir autant d'accidents qui trahissent la langue et qui ne méritent pas qu'on s'y attarde. »⁷ alors, les signes les plus remarquables pendant la communication sont le comportement corporel de l'étudiant.

⁴ Blanche-Benveniste, C.1997. Apprentissage de la langue parlée. Paris : Ophrys. P.17

⁵ GUMPERZ. J 1989 : 57

⁶ BENVENISTE B op-cite, p, 48

⁷ BENVINISTE B op-cite, p, 45

Synthèse :

Après l'analyse des données collectées , nous avons détecté le sentiment d'insécurité linguistique chez 90% des enquêtés, en différents degrés, dans leurs comportements, le langage corporel, leurs hésitations , le recours au silences, les répétitions et les corrections qui ont influencé sur leurs productions linguistiques, et les conduisent à commettre des erreurs au niveau des structures grammaticales, nous avons aussi remarqué que la plupart des étudiants ont choisi d'étudier le français par amour sauf deux étudiantes qui étaient obligé par un facteur externe c'est-a-dire pas par un penchant personnel.

L'insécurité linguistique s'est manifesté chez les enquêtés au niveau des structures grammaticales par des phrases mal construites à cause du mal choix ou du mal placement des mots, la suppression ou bien l'ajout des mots (des prépositions , des adveverbes... etc.), ainsi que les erreurs d'accord et de conjugaison (mal choix de l'auxiliaire, du temps). De plus, la plupart des étudiantes ont produit des phrases courtes pour éviter l'erreur ce qui reflète une méfiance en leurs propres capacités .

Les solutions proposées par certains enquêtées sont un peu efficaces pour améliorer l'oral (la lecture, écouter de la musique ou voir des films en français) car l'apprentissage d'une langue étrangère a besoin de volonté et de motivation et nécessite un vocabulaire riche, et une certaine connaissance de la grammaire.

A travers ces résultats, nous pouvons confirmer l'hypothèse que la non maitrise de la norme conduit les étudiants à produire des énoncés structurellement mal-construits ce qui les met dans une situation d'insécurité linguistique.

Conclusion générale

Notre travail de mémoire porte sur une étude qui s'ouvre sur le sentiment d'insécurité linguistique à l'oral, les manifestations comportementales orales au niveau des structures grammaticales, chez les étudiants de 1ère année français de l'université de Abbas laghour à Khenchela.

Dans cette recherche, nous intéressons à l'interprétation et à l'analyse du phénomène de l'insécurité linguistique dont l'objectif est de mettre en évidence les raisons psycholinguistiques et sociolinguistiques qui favorisent ce phénomène..”, nous avons identifié la nature des obstacles rencontrés par les étudiants surtout à l'oral et arriver à proposer des méthodes qui peuvent aider les étudiants pour être plus sécurisé sur le plan linguistique.

Nous rappelons que tout au long de notre travail nous avons essayé de répondre à la problématique suivante :

- Pourquoi les étudiants éprouvent-ils des difficultés au niveau de l'expression orale ?

Les hypothèses émises au départ de notre étude sont confirmées à savoir :

- La peur de commettre des erreurs et le doute envers leurs productions langagières
- La non maîtrise des règles de base du français constitue un facteur primordial dans la situation du blocage des étudiants lors de la communication verbale
- La complexité de la langue française sur le plan structural, grammatical et lexical influence l'insécurité linguistique et qui peut être aussi liée à des facteurs psycholinguistique et sociolinguistique

Il a fallu dans un premier temps mettre en lumière sur la situation sociolinguistique de l'Algérie, qui se caractérise par un champ linguistique très vaste où plusieurs langues coexistent au sein de cette société. Par ailleurs, nous avons parlé des statuts des différentes langues et variétés de langue ainsi aux langues étrangères en l'occurrence la langue française qui jouit encore d'un statut important dans le paysage sociolinguistique de l'Algérie, pour avoir une vision approfondie sur la réalité sociolinguistique des étudiants et l'influence qui pourrait être exercée par celle-ci.

Dans la deuxième partie, il nous a apparu primordial de souligner quelques concepts de base relatifs à notre champ de recherche comme : l'insécurité linguistique, qui est une notion clé, sur laquelle nous nous sommes basée pour accomplir notre étude. Nous avons traité son évolution, ses différents types, son rapport avec la norme, ses causes, la prise de parole et les principaux facteurs paralysant le bon fonctionnement de ce processus.

Tous cela nous a permis de bâtir un cadre conceptuel et théorique permettant de mieux cerner la problématique centrale de ce travail.

Afin d'apporter des réponses à nos hypothèses, nous avons eu l'occasion d'entrer en contact avec les étudiants de 1ère année licence de notre département. nous avons réalisé 10 entretiens menés d'une manière directive ce qui nous a permis d'entreprendre un véritable travail analytique et interprétatif pour indiquer l'existence du phénomène d'insécurité linguistique chez ce public.

Par le biais de cette enquête, nous avons pu atteindre des résultats considérables qui ont répondu suffisamment à notre problématique de départ. En guise de réponse à cette problématique et en se basent sur les résultats recueillis, nous pouvons dire :

- Le taux d'insécurité linguistique est élevé dans les pratiques communicatives des étudiants, ces derniers se sentent gênés et mal à l'aise avec une hésitation, un silence total, des mains tremblantes, une hypercorrection et un corps figés lors de l'activité orale.
- La majorité des étudiants ont des problèmes au niveau de l'oral, ils ont du mal à former correctement des phrases, à utiliser les verbes au temps précis et à trouver les mots convenables à leurs discours(mal choix / mal placement des mots, suppression / ajout des mots , des erreurs d'accord et de conjugaison)
- De même beaucoup de ces étudiants se heurtent à des difficultés psychologiques, ils ont eu dans un moment la peur de s'exprimer oralement, pour cela, ils évitent de produire des phrases complexes , ils répondent par des phrases simples , et parfois par un seul mot, sous prétexte d'être jugé, critiqué ou même ridiculisé.
- l'orientation vers la filière joue un rôle important dans la maîtrise de la langue française et que les étudiants orientés contre leur plein gré sont moins intéressés à l'apprentissage de cette langue.
- l'environnement social et pédagogique de l'étudiant ne lui permet pas de bénéficier d'un apprentissage et d'une acquisition de la langue française dans des conditions optimales.

Tous ces éléments constituent, donc des signes affectant négativement le comportement langagier des étudiants, nous pouvons justifier cela par :

- La non maîtrise de la norme au niveau grammatical, syntaxique et morphologique.
- le doute envers leurs productions langagières et la crainte de commettre des erreurs.
- Le manque de moyens linguistiques et discursifs

A travers ces résultats, nous pouvons confirmer l'hypothèse que la non maîtrise de la norme conduit les étudiants à produire des énoncés structurellement mal-construits ce qui les met dans une situation d'insécurité linguistique.

Ces résultats obtenus répondent , dans une certaine mesure, à notre objectif fixé , dont nous avons découvert une forte existence de l'insécurité linguistique chez les étudiants de 1ère année français (90%). Les étudiants ne sont pas satisfaits de leur compétence, leur niveau en langue française. Ils sont peu assurés de leurs compétences et souhaitent pouvoir mieux parler sans aucune peur de commettre des erreurs.

Alors, le fait de dépasser le sentiment d'insécurité linguistique demande naturellement des propositions ou/ et des suggestions adéquates ;

- * La lecture est un bon moyen pour enrichir le bagage linguistique.
- * Écouter la musique, et regarder les films permettent de développer la prononciation et apprendre des expressions oraux.
- * Avoir la confiance en soi et pratiquer la langue en dehors de l'université.
- * Accepter ses erreurs et leurs corrections répétitives pour apprendre correctement la langue.

La réalisation de ce travail de recherche , comme tout autre travail scientifique , s'est passé par des entraves qui nous ont rendu le travail un peu difficile à réaliser , mais nous avons fait de notre mieux pour les dépasser , parmi ces entraves :

- La réticence et la peur des étudiants, ce qui nous était un peu difficile de trouver des étudiants pour faire l'entretien .
- Certains étudiants ont refusé d'enregistrer leurs voix .

- La transcription orthographique des enregistrements était une tâche très difficile avec la qualité de voix , la prononciation de quelques enquêtés ...etc.

Enfin, il convient de signaler que ce travail ne peut pas être exhaustif, et par conséquent, il ne peut traiter le sujet d'insécurité linguistique dans sa totalité , dont ça se peut en découvrir d'autres manifestations dans d'autres contextes, comme il faut aussi aborder ce phénomène dans d'autres angles pour diminuer sa fréquence et sa négative influence sur la qualité d'expression chez les étudiants.

Références bibliographiques

La liste des références bibliographiques

Ouvrages:

- Ali BECETTI. POLITIQUES LINGUISTIQUES ET PLURILINGUISTIQUES, 2019
- ALTET, M. (1994). La formation professionnelle des enseignants. Paris, France: PUF
- Benrabah, Mohamed (1999), Langue et pouvoir en Algérie : histoire d'un traumatisme, Paris, Séguier
- BENVENISTE.B.. Approche de la langue parlée en français, Paris, ophrys, 2000.
- Blanche-Benveniste, C.1997. Apprentissage de la langue parlée. Paris : Ophrys.
- BOURDIEU, P., 1982, Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques, Paris, Fayard, p., 38, in MOREAU, M-L., 1997, Sociolinguistique. Concepts de base, Mardaga, p,171
- BOURDIEU,P . Questions de sociologie, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984
- BOURDIEU,P.in,MOREAU,1997,op.cit.p,171
- Boyer , Henri « éléments de sociolinguistique» Paris. Dunod Editions.(1991).
- CALVET et MOREAU, Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone, Diffusion Didier Erudition, 1998.
- CALVET L, J, : Pour une écologie des langues du monde, PILON, France, 1999
- CALVET, L- J.1993, la Sociolinguistique. Que sais-je, éd: PUF, Paris
- CHAKER, S. (1991). Manuel de linguistique berbère. Alger, Algérie: Bouchène.
- Dabène.L.(dir) (1981)langues et migrations,gnoble publications de l'université de gnoble III citées par Boubakeur.
- Danielle Larouche Bouvy Langage et Société (1981 : p.84, 85).
- F HALTÉ, J.-RISPAIL, M., 2005, L'oral dans la classe (compétences, enseignement, activités), l'Harmattan, Paris.
- FRANCARD, M.,1997, Insécurité linguistique, in MOREAU, M.-L., Sociolinguistique, concepts de base,
- GUMPERZ. J, sociolinguistique interactionnelle,) l'Harmattan, Paris 1989.
- Hachette. (2006).Apprentissage.Dans le dictionnaire Hachette (éd. Education). Paris, France.
- Ibid.
- IBRAHIMI, K. T. (2006). L'Algérie : coexistence et concurrence des langues. Alger, Alger: EL Hikma.

- IBRAHIMI,k, T. (2003). de la créativité au quotidien , le comportement langagier des locuteurs algériens. Alger: El Hikma
- Jean Dubois 2013: 171
- Jean Pierre Coq une, introduction à la didactique de la grammaire en ELE, 1996 p.56
- K.TALEB IBRAHIMI., les Algériens et leur(s) langue(s), AL Hikma, Alger, 1995, P.186. ».
- Kanoua.S, Culture et enseignement du français en Algérie, édition Synergies, Alger,2008, p88.
- LABOV,W.1976,Sociolinguistique,les éditions de minuit,Paris,p,200
- Lamizet .B politique et identité, Lyon ,presses universitaires de Lyon, le point du (2002) citées par Boubakeur
- MENAD, I. (2016). Les représentations sociolinguistiques du français chez les étudiants de 1ère année langue française.Mostaganem: [Mémoire de Master Université ABDELHAMID IBN BADIS.]
- MOREAU, M.-L., 1997, Sociolinguistique, concepts de base, Liège, Mardaga, p.172
- Nicole, GUENIER, GENOUVRIER E., KHOMSI A., les français devant la norme, paris : champion, 1987
- Pilar Marti IDENTITÉ ET STRATÉGIES IDENTITAIRES. (2008, p.56)
- Plaquette. (2006), l'expression orale, p17
- Robillard, LANGUES ET INSERTION SOCIALE : MATÉRIAUX POUR UNE RÉFLEXION SOCIOLINGUISTIQUE 1996
- Sail, 2016, p. 28
- SEBAA, R. (1996). L'arabisation dans les sciences sociales,. L'Harmattan
- SEBAA, R. (2002). Culture et plurilinguisme en Algérie.Consulté le 12/05/2021.Récupéré sur inst.at: <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>
- SINGY,P.1998,Les femmes et la langue. Insécurité linguistique en question, Lausanne, Delachaux et Niestlé,p12
- TALEB IBRAHIMI. K : Les algériens et leur(s) langue(s).éd EL hakima, Alger, 1997, p, 36.
- Zaibek. H. l'enseignement du français langue étrangère en 3e AP, INFPE, Algérie, 2008, p8.

Articles:

- BEDJAOUI NABILA L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie 2010. 14
- BELHOCINE, H. (2018). L'enseignement-apprentissage du français en Algérie dans le contexte de mondialisation. Cas des écoles. Récupéré sur HAL archivesouvertes.fr: consulté le 04/04/2021 sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal03117096/document>
- BERNARD P., Les données et leur rôle dans l'acquisition d'une langue non maternelle, 1996, in :<https://cediscor.revues.org/402> consulté le 21/04/2018
- BILLIERES M., Les pauses, leur importance dans la production de la parole, 2016, in :<http://www.verbotonale-phonetique.com/pauses-importance-production-parole/> consulté le 13/04/2018
- BOURDIEU, 1982 .55<https://aile.revues.org/788> consulté le 21/04/2018
- Djamila Saadi. Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre des langues 1995
- G. GRANDGUILLAUME. Langues et représentation identitaires en Algérie, [http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html]
- Propos recueillis dans le journal liberté, cité par. ASSALAH S., plurilinguisme et migration, édL'Harmattan, Paris, 2004, P.29.

Thèse et Mémoire :

- ABDELHAMID S., 2002, Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français de Batna, thèse de doctorat, université de Batna
- BEDJAOUI, N. La perception du français chez les apprenants algériens des écoles privées de langues étrangères, thèse pour l'obtention du diplôme de doctorat en sciences du langage, soutenue le 15/11/2016, UNIVERSITE DE CONSTANTINE.
- NILI, NASSIMA, Les difficultés de l'oral en FLE, Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de mastère en D.L.C, université Mohamed Khider, Biskra 2010/2011, pp.28.29
- ROUSSI, M., L'insécurité linguistique des professeurs de langues étrangères non natifs : Le cas des professeurs grecs de français, thèse pour le doctorat en didactique des langues et des cultures, soutenue le 2 septembre 2009, université de Sorbonne

nouvelle –Paris 3, pp, 242- 243. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00787305/document> .

- T. ZABOOT, un code Switching algérien : la parler de Tizi-ouzou, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p.91.

Dictionnaires et Sitographie

- Cuq, Jean-Pierre et al. Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et second .Paris : CLE international.(2003).
- FARACO M., Répétition, acquisition et gestion de l'interaction sociale en classe de L2, 2002, in :<https://aile.revues.org/788> consulté le 21/04/2018
- MOUNIN, Georges (dir) (1993) : Dictionnaire de la linguistique, coll. « Quadrige », no 153, Paris, Presses universitaires de France,